

RAPPORT ANNUEL 2022

MJC
DE FRANCE



Thierry BOS
Président

EDITO

Que penser de l'année 2022 ?

Pour MJC de France, l'année 2022 a été une année de ruptures et de continuité. Rupture par le changement géopolitique et les effets du changement climatique, continuité par la poursuite des actions entamées en intégrant les transformations profondes à l'œuvre.

Une année de bascule ?

Une année marquée par un conflit majeur, une séquence électorale, la crise énergétique et le retour de l'inflation. Elle voit s'installer une forte tension sur les recrutements : 76 % des associations ont des difficultés pour et cela a des impacts directs sur les activités organisées. Les MJC et leurs fédérations se retrouvent prises entre le marteau et l'enclume avec une forte augmentation des coûts de fonctionnement, ces tensions de recrutements et des subventions maintenues dans le meilleur des cas.

L'année 2022 a été la plus chaude jamais enregistrée sur le territoire métropolitain. Ces changements ont des impacts très concrets sur nos activités d'été, nos accueils jeunes, nos séjours qui ont dû être adaptés ou annulés ainsi que sur les activités régulières qui se déroulent dans des MJC peu isolées.

Comment agir dans ce nouveau contexte ?

La conception d'outils pédagogiques nous permet de mettre au travail ces grands enjeux : le développement de l'esprit critique et l'impératif de la bifurcation écologique.

Concernant les tensions sur le recrutement et sur l'emploi, nous travaillons sur les éléments de conjoncture pour mieux coordonner nos positions dans les espaces de représentations, d'affiner notre vision et faire des propositions stratégiques. Notre présence au sein d'Hexopée a été renforcée. Nous avons fortement soutenu le lancement du comité de filière animation, espace unique de coopération entre collectivités, associations, organisations syndicales de salariés et d'employeurs, financeurs.

Sur les modèles socio-économiques associatifs, nous participons aux travaux du Fonjep qui visent à disposer d'outils et de méthodes.

Deux mille vingt deux, année de l'union des MJC ?

2022, année de la Convergence des 1000 MJC vers une tête de réseau unique : MJC de France. Le 30 avril 2022 les nouveaux statuts et une déclaration ont été adoptés par les 16 réseaux régionaux des MJC issus de la FFMJC et de la CMJCF. La Convergence se finalise également en Normandie et PACA. Nous disposons désormais d'une couverture totale de la France métropolitaine fédérant 1000 associations locales. Sur cette base nous avons bâti lors de l'assemblée générale de juin 2022 les cinq objectifs transversaux qui structurent les choix du conseil d'administration pour les années à venir. C'est ainsi que sont nées les rencontres des acteurs de la jeunesse, au CPA Lathus structure adhérente à la FRMJC Nouvelle-Aquitaine, pour élaborer la marque de fabrique jeunesse des MJC.

Quelles relations avec les collectivités locales ?

Notre rôle est de défendre nos membres, rappeler les aspects fondamentaux de notre projet associatif, notre attachement aux libertés associatives et à la co-construction des politiques publiques. Au-delà des désaccords, moteurs de la démocratie, nous déplorons le choix de fermer les MJC d'Albi, Besançon et Tourcoing. Nos bénévoles et salariés, ces faiseuses et faiseurs du quotidien savent combien il est long de construire un ancrage, une légitimité, une relation de confiance sur un quartier, sur une ville, pour faire vivre le projet émancipateur d'éducation populaire, retisser les liens abîmés par les crises multiples. Nous avons la nécessité de lutter contre ceux qui ne veulent pas de la République incarnée par le triptyque, liberté, égalité, fraternité et son principe de laïcité mais c'est souvent le vide béant laissé par l'absence d'une association qui fait le terreau des séparatismes.

Fort heureusement, ces tensions et ces conflits ne reflètent pas la grande qualité des coopérations entre les MJC, leurs réseaux régionaux et les 850 collectivités locales qui nous font confiance. Dans ce contexte, réjouissons-nous que des pouvoirs publics se tournent vers nous pour accompagner l'engagement citoyen, créer de nouvelles associations et des nouveaux lieux. Nous valorisons ces coopérations entre notre projet associatif généraliste et les collectivités dans ce qu'elles apportent au service des gens. Les MJC, en alliant les territoires et le national permettent de répondre aux défis qu'ils soient locaux ou globaux en matière de citoyenneté, d'engagement, de jeunesse, de culture, d'animation de la vie sociale et d'accompagnement des transformations. Cette alliance contribue à ouvrir des portes, donner des impulsions, essayer des initiatives nécessaires au bien vivre.

Un réseau national serein ?

MJC de France bénéficie d'une confiance et d'un soutien affirmé de nos principaux partenaires publics, du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse via la Direction de

la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (DEJEPVA), du ministère de la culture, via la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) et de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Deux de ces conventions se terminaient fin 2021 alors que nous devions répondre à deux enjeux : animer et accompagner un réseau national qui compte 35 % de MJC en plus que l'année précédente et s'engager résolument dans une dynamique de recherche et d'innovation pour nous permettre d'apporter des réponses à la hauteur des défis.

Nos partenaires nous ont renouvelés leur confiance par des conventions pluriannuelles qui intègrent ces enjeux, s'articulent avec notre plan d'action et nous permettent également de soutenir des initiatives régionales. Avec deux conventions sur trois signées, c'est un socle de sérénité sur lequel le futur conseil d'administration pourra s'appuyer pour construire l'avenir.

Des projets dans la continuité ?

Cette saison 2022-2023 est bien une saison charnière à plus d'un titre. En premier lieu nous avons poursuivi le développement de nos actions phares, notamment la Websérie qui a mis le cap à l'ouest, en Bretagne et Pays de la Loire. La suivante se dessine plus à l'est, en Lorraine, pour la rentrée 2023.

2023, c'est l'année où nous retrouvons nos Bazars : nous irons ainsi à Nice du 10 au 13 juillet pour un Bazar sous l'angle de la Méditerranée.

Comment accompagner les MJC face aux enjeux de demain ?

Nous avons lancé en 2022 un travail ambitieux avec Atemis et le soutien de l'Institut français du monde associatif sur le rôle de l'évaluation dans le renforcement de la stratégie et le dialogue avec les partenaires.

Les conséquences très dures de la situation économique sur nos associations vont nécessiter de renforcer les capacités d'accompagnement et de conseil stratégique de MJC de France à ses réseaux régionaux.

Un grand réseau d'éducation populaire qui compte mille associations locales et quinze fédérations régionales a besoin pour ses membres de s'incarner, de se vivre, de se raconter, pour développer le sentiment d'adhésion et résister à un contexte difficile pour celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour l'éducation populaire. Pour ces raisons, je crois fortement au rôle de la convention nationale des 1000 MJC de France qui se profile à l'horizon 2025.

Il nous appartiendra d'en faire un moment unique à la hauteur de notre ambition d'éducation populaire.

SOMMAIRE

Rapport annuel 2022

Edito

Le sommaire

Partie I Etat des lieux et organisation

Un réseau de mille associations locales organisées régionalement

Repères historiques

Nos engagements

La convergence, c'était à Nancy le 30 avril 2022

Une MJC pour créer les conditions de l'engagement des acteurs d'un territoire

Une organisation souple et décentralisée

Le rôle de MJC de France

L'équipe nationale

Le conseil d'administration

Partie II Porter la voix des MJC au niveau national

Les actions de plaidoyer pour les MJC

Rencontres nationales de l'éducation populaire (rencontres de Poitiers)

Participation au plaidoyer du CNAJEP

Partie III Soutenir la vie associative du réseau

Repères

Accompagnement personnalisé

Appui juridique, technique et accompagnement des réseaux régionaux

Convergence : vers l'aboutissement des travaux en Normandie et en PACA

Appui à la structuration du réseau MJC dans les Hauts de France

Appui à la FRMJC Champagne Ardenne face aux conséquences de la difficulté des MJC à valoriser ce qu'elle produisent

Co-construction d'une évaluation stratégique dans le réseau des MJC

Un appui sur les questions d'emplois, de métiers et de formation

Création de la commission emploi, métiers, formation

Le comité de filière animation

Partie IV La Jeunesse au cœur des pratiques

Repères

Les 50 ans du BAFA

La CPO avec la DJEPVA

Les travaux de la Commission Jeunesse

Zoom sur le Service Civique

La Commission Dynamiques Internationales

Des partenariats au service

de l'engagement des jeunes

SNU

Partie V Culture, travailler un terreau fertile

Repères

Renouvellement de la CPO

L'action culturelle des MJC en lien avec les enjeux contemporains

Animation, qualification

Le déploiement de Des-Infox

Zoom sur les Bazars Sonores

S'emparer du Pass Culture

Paroles partagées

La Web-Série Le Repère

Partie VI L'animation de la vie sociale

Repères

La Commission AVS

Etat des lieux PS Jeune et AVS

Bilan Moi et les autres

Partie VII Cap vers la transition écologique

Zoom : La MJC A L'AN VERT
Une déclinaison francilienne

Outils le réseau sur la transition écologique :
Chez Fraise

Partie VIII Les représentations institutionnelles et associatives de la MJC

Les représentations institutionnelles et associatives

Contacts

ETAT DES LIEUX ET ORGANISATION

Un réseau de mille associations locales organisées régionalement

« Aujourd'hui les MJC cultivent en commun des originalités de fonctionnement démocratique, de professionnalisme engagé et de partenariats publics. Elles forment un élément essentiel de la vie sociale, culturelle et économique d'un territoire de vie. Elles relient ainsi quotidiennement les citoyens et citoyennes à « la chose publique ».

Pour cela, elles associent des citoyens et citoyennes volontaires et des élus et élues territoriaux pour administrer et animer un projet local de « vivre ensemble », et s'appuient sur des professionnels et des professionnelles engagées pour accompagner et mettre en œuvre les actions. Elles promeuvent la co-construction des politiques publiques et elles y participent en tant que partenaires dans le respect de leurs valeurs.

Elles défendent un développement humain respectueux de l'environnement et attentif aux besoins des générations futures.

Elles affirment leur attachement au travail en réseau, à la définition en commun des grandes orientations par les élus et les élues bénévoles et les professionnelles et les professionnels et au respect de l'autonomie de chaque échelon. Depuis le 30 avril 2022, les 1000 MJC de France sont regroupées au sein d'un seul réseau national, MJC de France, confédération constituée d'entités régionales. »

1 000 associations locales

1 000 lieux de vie pour approfondir le vivre et le faire ensemble

1 000 lieux d'expérimentation, d'innovation sociale et de pratiques citoyennes



1 MJC sur 2 en milieu rural



1 MJC sur 5 en QPV

850 collectivités locales partenaires

1 organisation en réseau au plus proche des territoires avec 16 réseaux régionaux



400 000 personnes adhérentes

43 000 bénévoles



17 500 personnes salariées



4

millions

de personnes, dont 1 sur 2 a moins de 26 ans, bénéficient de l'action jeunesse, culturelle et sociale

Au cœur de la libération, la République des Jeunes est fondée à Lyon

1948

Création de la Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC) sous la présidence d'André Philip

1969

Plusieurs fédérations régionales quittent la FFMJC et créent l'Union des Fédérations Régionales de MJC (UNIREG)

1992

Une crise traverse la FFMJC, des fédérations régionales quittent la FFMJC et s'associent au sein de l'AREGES-MJC

1994

Les Fédérations et unions régionales membres de l'AREGES-MJC et de l'UNIREG signent la Déclaration des Principes à Toulouse et créent la Confédération des MJC de France (CMJCF)

1999

L'AREGES-MJC et l'UNIREG opèrent leur fusion au sein de la Confédération des MJC de France

2021

La FFMJC cesse ses activités. Les fédérations régionales membres de la FFMJC créent l'Association inter-régionale (AIR) et entament un rapprochement avec la CMJCF

2022

Les 16 réseaux régionaux issus de AIR-MJC et CMJCF adoptent la déclaration et les nouveaux statuts de MJC de France, tête de réseau unique

Nos engagements



Agir, Favoriser, Animer, Garantir.

Favoriser

l'autonomie, l'émancipation, l'épanouissement et la prise de responsabilités des personnes pour participer à la construction d'une société plus solidaire par l'éducation et la culture,

Viser

à ce que toutes et tous deviennent des citoyennes et citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante,

Promouvoir

les initiatives et actions avec et pour les jeunes,

Animer

des lieux d'expérimentation, d'innovations sociales et de pratiques citoyennes propres à faire vivre les valeurs de la République,

Respecter

le pluralisme des idées sans attache à un parti, un mouvement partisan, syndical ou confessionnel,

Garantir

le principe de laïcité,

Encourager

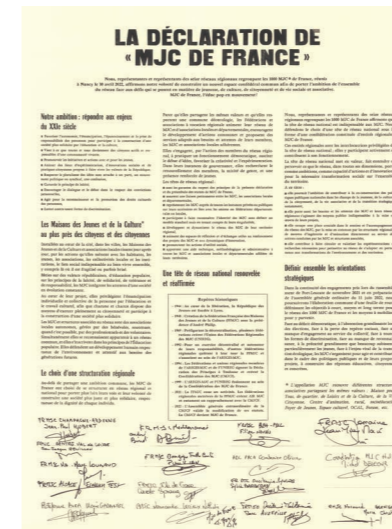
le dialogue et le débat dans le respect des convictions personnelles,

Agir

pour la reconnaissance et la promotion des droits culturels des personnes,

Lutter

contre toute forme de discrimination.



La convergence, c'était à Nancy le 30 avril 2022

La fin de la Convergence, c'était il y a un an déjà. Le processus a permis la réunification historique pour construire un seul réseau : celui des MJC de France. C'est à Nancy le 30 avril 2022 que la dernière pierre, véritable clé de voûte, a été posée : la déclaration de de MJC de France. Pour voir et revoir les étapes du processus de Convergence, un film a été réalisé retraçant le chemin parcouru, de Port Leucate à Nancy et maintenant, le cap vers une volonté commune : celle de répondre aux enjeux du XXI^e siècle !



À VOIR !



Le processus a permis la réunification historique pour construire un seul réseau : celui de MJC de France.



Signature de la déclaration de MJC de France à la MJC Lillebonne à Nancy le 30 avril 2022 par les seize représentants et représentantes des réseaux régionaux constituant MJC de France

Vote à l'assemblée générale extraordinaire de Nancy le 30 avril 2022



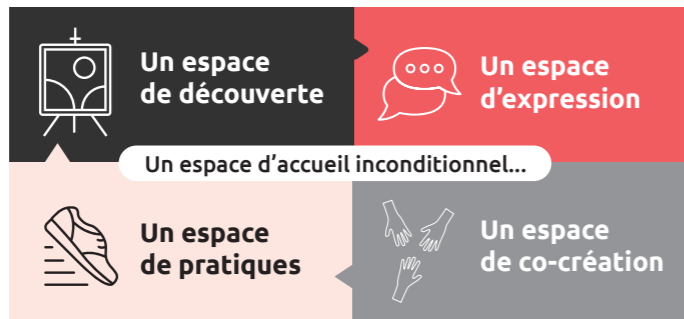
Le projet MJC

Les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent dans l'action, avec les habitants, les collectivités locales et le soutien des institutions, le lien social indispensable au bien vivre ensemble. Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, mobilisant les savoir-faire de l'éducation populaire, les MJC intègrent les attentes d'une société en évolution avec pour ambition de répondre aux grands enjeux du XXI^e siècle.

Créer les conditions de l'engagement des acteurs d'un territoire

La MJC lieu de découvertes, où l'on peut se laisser surprendre, trouver ce que l'on ne venait pas chercher, rencontrer l'autre, l'étrange étranger, découvrir d'autres domaines, d'autres cultures, apprendre d'autres savoirs.

Le lieu de l'apprentissage par le faire, des pratiques artistiques, culturelles, sportives, réelles ou virtuelles, entre pairs ou dans le cadre d'ateliers animés par des bénévoles ou des professionnels et des professionnelles.



...pour réunir les conditions de l'engagement des habitantes et habitants sur le territoire



La MJC permet ainsi à chacun de choisir librement la forme de cet engagement, bénévolat, professionnalisation, volontariat, qu'il soit court ou long, plus « politique » dans l'exercice des responsabilités au sein des différents conseils et commissions ou plus « opérationnel » dans la mise en œuvre directe des actions et projets. **Une pédagogie de l'engagement où la MJC est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté par la pratique.**

Le lieu du dire et du débat, où l'on a le droit d'exprimer ce qui nous traverse, nous affecte, touche le territoire, nos vies, où l'on apprend à se confronter aux idées des autres, à argumenter.

Le lieu du faire ensemble, bien commun du territoire, entre citoyen·nes, habitant·es, artistes, élu·es, jeunes et moins jeunes, où l'on conjugue en permanence le sensible et le raisonné pour expérimenter et construire des réponses aux besoins du territoire.

Une organisation souple et décentralisée

Le choix d'une structuration régionale

Au-delà du partage une ambition commune, les MJC de France ont choisi de se structurer en réseau régional et national pour porter plus loin leurs voix et leur volonté de construire une société plus juste et plus solidaire, respectueuse de la dignité de chaque individu. Parce qu'elles partagent les mêmes valeurs et qu'elles respectent une commune déontologie, les Fédérations et associations à vocation régionale animent leur réseau de MJC et d'associations locales et départementales, encouragent le développement d'actions communes et proposent des services adaptés aux besoins et attentes de leurs membres, les MJC et associations locales adhérentes. Elles s'engagent, par l'action des membres du réseau régional, à pratiquer un fonctionnement démocratique, susciter le débat d'idées, favoriser la créativité et l'expérimentation. Dans leurs instances de gouvernance, elles recherchent le renouvellement des membres, la mixité de genre, et une présence renforcée de jeunes.

Les fédérations régionales

- sont les **garantes du respect** des principes de la déclaration et du préambule des statuts de MJC de France,
- assurent **une liaison permanente entre les MJC**, les associations locales et départementales,

- **représentent les MJC auprès de toutes les instances** privées ou publiques sur leurs territoires en lien avec les unions ou fédérations départementales ou locales,
- **participent à faire reconnaître l'identité des MJC** sans définir un modèle standard mais en tenant compte de leurs singularités,
- **développent et dynamisent le réseau des MJC** de leur territoire régional,
- **animent des espaces de réflexion et d'échanges** utiles au renforcement des projets des MJC et aux dynamiques d'innovation,
- **promeuvent les actions d'utilité sociale**,
- **apportent une aide technique, méthodologique et administrative** à toutes les MJC et associations locales et départementales affiliées de leurs territoires.



Construire une société plus juste et plus solidaire.



L'Assemblée de la Convergence à Nancy

*L'appellation « MJC » recouvre plusieurs structures associatives qui partagent les mêmes valeurs : Maison pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, de la Vie Citoyenne, Centre d'animation, rural, socio-éducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAL, Forum, etc.

Le rôle de MJC de France

La tête de réseau nationale met en valeur, fait entendre et percevoir ce que le réseau, dans toutes ses dimensions, porte comme ambitions, comme capacité d'actions et d'innovations pour la nécessaire transformation sociale sur l'ensemble du territoire.

A ce titre

- elle poursuit l'ambition de contribuer à la co-construction des politiques publiques nationales dans les champs de la jeunesse, de la culture, de la citoyenneté, de la vie associative et de la transition écologique notamment ;

- elle porte aussi les besoins et les attentes des MJC et leurs réseaux régionaux s'agissant des moyens publics indispensables à la mise en œuvre de leurs projets ;

- elle occupe une place cruciale dans le soutien et l'accompagnement du réseau des MJC, par la mise en commun par les structures régionales de moyens d'ingénierie et d'animation directement au service des actions conduites par les MJC et structures associées.

- elle contribue à faire circuler et valoriser les expérimentations et recherches nécessaires pour permettre au réseau de s'adapter en permanence aux transformations de l'environnement et des territoires.

Ces grandes orientations ont été déclinaisonnées en objectifs transversaux lors de l'assemblée générale de juin 2022.

Cinq orientations transversales et stratégiques au service du réseau

Cinq objectifs sous la forme d'engagements réciproques entre la tête de réseau nationale et ses membres. Cinq objectifs qui doivent traverser l'ensemble des actions thématiques.

1

Favoriser les parcours d'engagement, à tous les niveaux, de l'association locale à la tête de réseau national et ouvrir et rendre accessible à toutes et à tous les lieux de gouvernance

Pour favoriser les parcours d'engagement à tous les niveaux, nous nous engageons à :

- Renouveler les pratiques
- Favoriser la diversité des parcours d'engagement, à l'interne et à l'externe
- Renforcer la place des jeunes

2

Se connaître pour mieux se faire reconnaître : factueliser, valoriser, évaluer

Pour expliciter les caractéristiques de l'«ADN» partagé par toutes les associations qui adhèrent à un réseau de MJC, nous nous engageons à :

- Factueliser
- Mettre en valeur
- Évaluer

3

Développer l'animation du réseau national au service du développement des fédérations régionales

Pour faire de l'animation du réseau national un levier de développement pour les fédérations régionales, nous nous engageons à :

- Initier et inventer des espaces de coopération dynamiques permettant la création, l'innovation, le partage d'expériences entre pairs

4

Défendre la place des MJC comme actrices de la co-construction des politiques publiques nationales et territoriales

Pour affirmer l'attachement des MJC à la co-construction des politiques publiques et influencer sur ces dernières, nous nous engageons à :

- Outiller les réseaux régionaux pour accompagner les associations et les collectivités dans l'objectif de nouer des partenariats de long terme autour de projets de territoire en privilégiant le conventionnement
- Travailler à rééquilibrer les rapports entre associations et pouvoirs publics en sensibilisant les élus au projet MJC et en tissant des liens réguliers avec les partenaires institutionnels, élus et financeurs
- Construire et porter un plaidoyer qui défende le fait associatif et repolitise les enjeux de l'éducation populaire.

5

Penser les métiers de l'éducation populaire et les formations nécessaires à la mise en œuvre du projet de MJC de France

- Pour imaginer les métiers des MJC et les formations qui y conduisent, nous nous engageons à :
- Valoriser les métiers, donner à voir leurs finalités pour contribuer à les rendre attractifs.
 - Interroger les enjeux institutionnels de la formation et recenser les besoins en termes d'emploi et de formations.
 - Agir sur les référentiels de formation pour qu'ils intègrent les besoins spécifiques des MJC.

L'équipe nationale



Patrick CHENU
Directeur général
pchenu@cmjcf.fr



Raphaël SOUYRIS
Animateur réseau national
Actions culturelles et citoyennes
rsouyris@cmjcf.fr



Magali VERDIER
Animatrice réseau national
Jeunesse, Engagement, international
mverdier@cmjcf.fr



Marion GABORIT
Animatrice réseau national
Engagement et vie sociale
mgaborit@cmjcf.fr



Antoine PETITMANGIN
Responsable de plaidoyer et communication
apetitmangin@cmjcf.fr



Jacqueline SAMIS
Responsable administrative et financière
jsamis@cmjcf.fr



Merci à Michaël DUVAL, Mieke DANGENDORF et Sancier BELMONT qui étaient présents en 2022 et qui sont partis vers d'autres aventures

Le conseil d'administration

MJC de France est administrée par un conseil d'administration de 30 membres : 23 représentantes et représentants des réseaux régionaux, 2 membres d'honneur, 4 représentantes et représentants des cadres régionaux et la direction générale. Seuls les représentantes et représentants des réseaux régionaux disposent du droit de vote.

La composition du conseil d'administration

Régions	Représentants et représentantes
Auvergne Rhone-Alpes	Lise JEAMPIERRE / Marie GAZANIOL
Bourgogne Franche-Comté	Nadine GUILLEMAIN / Pierre VIAN
Bretagne - Pays de la Loire	Filipe NOVAIS / Marcella SORCI
Centre Val de Loire	Jean-Jacques REUILLON / Sonia FORT
Grand-Est	Thierry BOS / Jean-Paul HUBERT / Jean-Yves MACE
Hauts-de-France	Michel DELCOUR / Jean-Louis MAINGUET
Ile-de-France	Patrick NIVOLLE / Carole SPRANG
Normandie	Marie-Christine BERNIGAUD / Nathalie LEMIEUX
Nouvelle-Aquitaine	Dominique JOSSO / Marc LOUBAUD
Occitanie	Marc AUZEVILLE / Sylvie BARBERAN
Provence Alpes Cote d'Azur	André BINET / Olivier COMBANIÈRE

Les représentant.e.s des cadres régionaux

Nadia BENICHOU
Daniel JEAN-PIERRE
Marie-Andrée REGAD
Maïka SEGUIN

Les membres d'honneur

Jean LALILI
Frédéric PRELLE

Le Directeur général

Patrick CHENU



Le conseil d'administration de MJC de France

Le bureau

Président	Thierry BOS
Vice-présidentes	Sylvie BARBERAN et Carole SPRANG
Trésorier	Jean-Paul HUBERT
Secrétaire-général	Marc AUZEVILLE
Membres du bureau	Frédéric PRELLE, Jean-Jacques REUILLON, Jean-Pierre SIREROLS

Les principaux sujets du conseil d'administration en 2022

Le conseil d'administration s'est réuni six reprises en 2022, quatre fois en présentiel, une fois en visioconférence et une fois sous une forme hybride.

Les ordres du jour ont concerné (entres autres) :

La préparation de l'assemblée générale extraordinaire de Nancy avec la travail sur la gouvernance de la future tête de réseau national des MJC, son projet associatif et la proposition d'un nouveau nom

Les axes de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec la direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et les modalités de soutien aux expérimentations régionales

Les communiqué sur La guerre en Ukraine et l'appel à solidarité, la tribune "Les MJC des micros républiques face à de macros enjeux"

Le plaidoyer en amont des élections législatives "Jouer collectif pour faire République"

La refonte et le suivi des commissions nationales pour répondre aux objectifs transversaux définis par l'AG

La préparation du cadre budgétaire 2023

L'analyse du contexte inédit de la rentrée 2023 et ses conséquences

L'adoption de la Charte des pratiques du service civique dans les MJC

Le suivi des convergences régionales en Normandie et région Sud-PACA

La nouvelle organisation de l'équipe nationale

Les nouveaux projets et outils nationaux

Les retours sur les différents mandats portés par MJC de France



Le bureau s'est réuni cinq fois en visioconférence en préparation des conseils d'administration.



Hommage à Claire Vapillon

Nous avons appris avec stupeur le décès subit de Claire Vapillon, survenu le 3 septembre 2022 à l'âge de 57 ans.

Avec Claire disparaît une infatigable militante de l'éducation populaire et de la culture, un militantisme qu'elle souhaitait mettre au service des MJC et de leur projet avec détermination. Cet engagement l'a conduit auprès des MJC et des associations amies de Franche Comté dont elle a été présidente de la fédération pendant de nombreuses années. En 2016, elle a contribué à la construction d'une nouvelle fédération régionale avec la Bourgogne dont elle était une vice-présidente active, imaginative et opiniâtre. Mais l'activité de Claire ne s'est pas limitée au réseau régional puisqu'elle a été la Vice-Présidente Culture de la Fédération Française des MJC jusqu'à la disparition de l'association en 2021. C'est le mandat qui l'a conduit à siéger au bureau de la COFAC dont elle assurait la Vice-présidence. Son engagement l'a également conduit à intégrer le Haut Conseil à la Vie Associative, instance de consultation placée auprès du Premier Ministre, saisie de tous les projets de loi et de décret concernant les associations. Résolue à ne pas voir disparaître un réseau national des MJC, elle avait participé activement à la création d'Air MJC dont elle était co-présidente et elle a été l'une des principales artisanes de la Convergence entre nos réseaux. Depuis le mois de juin, elle avait rejoint le nouveau Conseil d'Administration de MJC de France.

Toujours vigilante à l'intérêt des maisons et des valeurs qu'elles portent, son engagement était total, sa compétence grande et son militantisme passionné. Claire va nous manquer, alors que nous sommes au début de la nouvelle aventure de MJC de France.

Les commissions

La composition de la commission emplois, métiers, formation

ALBA Yoann	FRMJC Centre Val de Loire	LE FUSTEC Corinne	FRMJC Bretagne Pays de la Loire
BASSOU Abdelbaki	Plateforme AURA des MJC	MACE Jean-Yves	FRMJC Lorraine
BELLOEIL Patrick	FRMJC Bretagne Pays de la Loire	MARTIN Myriam	FRMJC Occitanie Méditerranée
BERNIGAUD Marie-Christine	RMJC Normandes	MORNIEUX Philippe	FRMJC Champagne-Ardenne / Hexopée Grand Est
BINET Vincent	RMJC Normandes		FRMJC Bretagne Pays de la Loire
BOUILLON Michaël	FRMJC Champagne Ardenne	NOIROT Marine	FRMJC Île-de-France
CALVISI Piero	FDMJC d'Alsace	PAVIS Yvan	MJC de France
CHENU Patrick	MJC de France	PRELLE Frédéric	FRMJC Lorraine
COURAUD Christian	Plateforme AURA des MJC / Les MJC en Drôme Ardèche	REGAD Marie-Andrée	MJC Bollwiller / Hexopée Grand Est
	FRMJC Centre Val de Loire	RICCIUTI Robert	FDMJC d'Alsace
DAL PIVA Sylvain	MJC de France	SCHWOB Philippe	ADL PACA
GABORIT Marion	FRMJC Nouvelle-Aquitaine	SEGUIN Maïka	FRMJC Île-de-France
GEORGES Christopher	FRMJC Occitanie Pyrénées	SPRANG Carole	MJC de France
GIRAUDOT Jean-Michel	FRMJC Nouvelle-Aquitaine / Hexopée	WATTIER Jean-Michel	
JOSSO Dominique			

La composition de la commission jeunesse

CHAMPMARTIN Mathieu	MJC des Tilleuls	LAFOURCADE Jérôme	CMJC Hauts-de-France
DARDAINE Jean-Luc	FRMJC Île-de-France	LELARD Benjamin	FRMJC Méditerranée
DESCHÊNES Emilie	FRMJC Champagne-Ardenne	MAGNEAU Adrienne	FRMJC Bretagne Pays de la Loire
FEST Erwann	FDMJC d'Alsace	MATHI Alexandre	FRMJC Île-de-France
FOURIAUD Emmanuel	FRMJC Occitanie	NOIROT Marine	FRMJC Bretagne Pays de la Loire
GOUGEON-MORIN Juliette	FRMJC Bretagne Pays de la Loire	POYET Cécile	Plateforme AuRA des MJC
GUILLOTEAU Thérèse	FRMJC Nouvelle Aquitaine	RICHARD Emilie	FRMJC Lorraine
HEBRARD Pierre	RMJC Normandie	RIGAUD Mylène	FRMJC Occitanie
JEAMPIERRE Lise	PLATEFORME AURA DES MJC	SOW Frédéric	CMJC Hauts-de-France
KLEINKLAUS Yannick	FDMJC d'Alsace		

La composition de la commission AVS

AUFRERE Elodie	ADL PACA	JIQUEL Anne	FRMJC Bretagne Pays-de-la-Loire
AVISSE Francine	FRMJC Champagne-Ardenne	JUILLERAT Catherine	FRMJC Bourgogne-Franche Comté
BARTHELEMY Marianne	FRMJC Champagne-Ardenne	MAUDRY Sébastien	FDMJC Alsace / FRMJC Grand Est
BOUILLON Michaël	FRMJC Champagne-Ardenne	MALINGE Céline	FRMJC Bretagne Pays-de-la-Loire
BURGLIN Stéphanie	FDMJC Alsace / FRMJC Grand-Est	NUSBAUMER Zoé	Plateforme AURA
COURSIERES Christine	FRMJC Nouvelle Aquitaine	ORTIZ Monica	FRMJC Occitanie
GUILLEMAIN Nadine	FRMJC Bourgogne-Franche-Comté	RICCIUTI Robert	FDMJC Alsace / FRMJC Grand Est
GOURMELON Dominique	FRMJC Occitanie	ROUSSEL André	FRMJC Bretagne Pays-de-la-Loire
HORNUNG Daniel	FDMJC ALSACE / FRMJC Grand Est	TCHANDJABO Hélène	CMJC Hauts-de-France

La composition de la commission Pratiques culturelles

BACHELIER Dominique	FRMJC Centre Val-de-Loire	NIOCHE Clémence	FRMJC Occitanie
BOUILLON Michaël	FRMJC Champagne-Ardenne	NIVOLLE Patrick	FRMJC Île-de-France
COSTANTE Elena	CMJC Hauts-de-France	OUDOT Vincent	RMJC
DAVIN Floriane	FRMJC Bourgogne Franche Comté	PERRAUD Marlène	FRMJC Méditerranée
GUYOT Gwenola	FRMJC Champagne-Ardenne	SORCI MARCELLA	MJC de France
LE MONTAGNER Jacques	FRMJC Occitanie	TISSERON Violaine	FRMJC Centre Val-de-Loire
LESCOT Timothée	Plateforme AuRA	VALLEE Michel	FRMJC Bretagne & Pays de la Loire
LOUBAUD Marc	FRMJC Nouvelle-Aquitaine	VERDIER Logann	FRMJC Centre Val-de-Loire
MAGNEAU Adrienne	FRMJC Bretagne & Pays de la Loire	VERDIER Estelle	FRMJC Île-de-France
MAHE Laura	FDMJC d'Alsace		

La composition de la commission dynamique internationale

ALBA Yoann Alba	FRMJC Centre-Val-de-Loire	GOURDOL Brice	Plateforme
BOUCHUT Hervé (MJC de Fontanès)	Plateforme	GUENEAU Pascal	Auvergne-Rhône-Alpes
BOUTERRA Damien	Auvergne-Rhône-Alpes	GUY Clara	FRMJC Occitanie
	Plateforme	KHELAIFA Hakim	RMJC
	Auvergne-Rhône-Alpes		Plateforme
CALVET Bruno	FRMJC Occitanie		Auvergne-Rhône-Alpes
CLOUTIER Séverine	RMJC	KLEINKALUS Yannick	FRMJC Grand-Est
DAVID Alexia	FRMJC Bretagne- Pays-de-la-Loire	MADAVAN Anita	Nouvelle-FRMJC Aquitaine
DESCHENES Emilie	FRMJC Grand-Est	MATHI Alexandre	FRMJC IDF
EMIN Stéphane	FRMJC IDF	NIOCHE Clémence	FRMJC Occitanie
GOUGEON-MORIN Juliette	FRMJC Bretagne- Pays-de-la-Loire	PALANGE Eric	Plateforme
			Auvergne-Rhône-Alpes

Audience avec le ministre Pap Ndiaye au Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse



PORTER LA VOIX DES MJC AU NIVEAU NATIONAL



“ Défendre la place des MJC comme actrices de la co-construction des politiques publiques.

En 2022, MJC de France a porté la voix des MJC. Le plaidoyer se constitue autour de plusieurs objectifs :

- Se connaître et se faire reconnaître
- Défendre la place des MJC comme actrices de la co-construction des politiques publiques nationales et territoriales
- Penser les métiers de l'éducation populaire et les formations nécessaires à la mise en œuvre du projet de MJC de France.

Porter la voix des MJC, c'est expliciter les caractéristiques de l'ADN partagé de toutes les associations qui adhèrent à un réseau. Porter la voix des MJC, c'est travailler à rééquilibrer les rapports entre associations et pouvoirs publics en sensibilisant les élus au projet MJC et en tissant des liens réguliers avec les partenaires institutionnels, élu.e.s et financeurs.

Porter un plaidoyer, c'est défendre le fait associatif et repolitisier les enjeux de l'éducation populaire.

Les actions de plaidoyer pour les MJC



Jouer collectif pour faire République

C'est l'intitulé du plaidoyer de MJC de France à l'attention des candidats et des candidates aux élections législatives du 12 et du 19 juin 2022. Il s'articule en 3 priorités : les relations entre les associations, les collectivités locales et l'Etat ; reconnaître les métiers de l'animation et l'engagement des militants de l'éducation populaire ; ouvrir de nouveaux droits pour les jeunes et réinvestir le sens de la citoyenneté.

Extrait

« On ne naît pas citoyen, on le devient : c'est le fruit d'un parcours d'engagement où les MJC jouent un rôle et partagent un regard singulier. La société civile organisée est l'un des piliers de la démocratie et elle apporte des réponses aux fractures qui traversent la France et les Français. Il n'y a pas de réponse individuelle aux défis que rencontre notre société. »



Oser faire l'humanité au service de la paix.



Développement des relations presse

Saluons le précieux travail de Florentine Colette qui permet de constituer sur le long terme des relations presse pour valoriser les MJC dans les médias. L'actualité de MJC de France a été relayé 95 fois dans les médias en 2022. « Les MJC, des micros républiques face à des macros enjeux ». C'est le titre de la tribune publiée dans Libération pour appeler à prendre en compte la voix des MJC et de l'éducation populaire dans l'élection présidentielle.

Extraits

« Il y a un an, dans le cadre d'une enquête sur les politiques publiques d'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes, nous avons interviewé trente animatrices et animateurs du réseau. Tous et toutes font leur la maxime selon laquelle on ne naît pas citoyen, on le devient,

que c'est le fruit d'un parcours et que chaque MJC est un outil éducatif vers l'engagement. »

« Il est urgent de mieux valoriser les métiers de l'animation et de l'éducation populaire et d'aider les MJC à travailler au quotidien. »



Ukraine

Alors que la guerre est revenue en Europe pour la première fois depuis la guerre de Yougoslavie, MJC de France a tenu à rappeler le devoir de travailler ensemble et d'oser faire humanité au service de la paix dans un communiqué publié en mars 2022.

Extrait

« Nous apportons notre plus grande solidarité aux populations qui subissent ce conflit. Saluons l'esprit de résistance des Ukrainiens qui font face à la violation de leur territoire national par un régime outrepassant les traités internationaux. Reconnaissons le courage des Russes qui manifestent leur opposition à la guerre dans ce régime aux faibles libertés politiques. »

Tribune Les MJC, des micros républiques face à des macros enjeux

Face à un inquiétant désengagement des leunes envers la politique, Thierry Bros, président des Maisons des leunes et de la culture, appelle les pouvoirs publics à révaloriser le statut de bénévoles et des salariés.



A la MJC du quartier Les Grésilles, à Dijon, le 1er octobre 2020, lors du Tribu Festival. (© Claire Jachymak/Photo Claire Jachymak - Photo Culture)

par Thierry Bros, président de la Confédération des MJC de France
publié le 8 mars 2022 à 17h36
mise à jour le 11 mars 2022 à 17h11



LIBERATION.FR



Table ronde entre MJC, fédérations des MJC et collectivités territoriales à Nancy



Valoriser le partenariat entre les collectivités territoriales et les MJC

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de Nancy en avril dernier, une table-ronde a été l'occasion d'un échange entre les représentants et représentantes de la ville et des MJC de Nancy, du département de la Meurthe-et-Moselle et de l'Union départementale et la FRMJC Lorraine et de la Région Grand Est. 850 collectivités sont partenaires des MJC. Afin de valoriser ces liens entre les collectivités territoriales et les MJC, pour la première fois, MJC de France était présente au Salon des maires 2022. Souvent, ce sont les élu.e.s qui parlent le mieux des MJC ! Le dialogue entre les MJC et les élu.e.s permet de construire des réponses concertées aux défis à relever en matière de vivre-ensemble et de politiques liées à la jeunesse et à la culture. En 2022, nous avons pu interviewer Yannick Boubée, maire d'Aureilhan dans les Hautes-Pyrénées, Laurie Laporte, présidente de la MJC d'Aureilhan (65), Jean-Marie Hasquenoph, maire adjointe à la culture et au développement culturel au Plessis-Trevisse (94), Céline Moretto, 1^{er} adjointe en charge de l'éducation et de la famille à Saint Jean en Haute-Garonne (31), Jean-François Baule, maire de Técou (81) et la présidente de la MJC Caroline Cristin-Frezouls.

L'intégralité des vidéos est disponible sur la chaîne Youtube de MJC de France.



VIDÉOS
DISPO



Rencontres nationales de l'éducation populaire (rencontre de Poitiers)

La première édition des rencontres s'est tenue du 17 au 19 mars dernier à l'initiative de la ville de Poitiers et du CNAJEP, en présence de différents acteurs de l'éducation populaire parmi lesquels MJC de France. Ces rencontres ont été l'occasion d'un dialogue entre des représentants et représentantes des différent.e.s candidats et candidates à l'élection présidentielle et elles ont permis de débattre des enjeux autour de l'éducation populaire. Une première initiative d'une belle tenue et l'opportunité pour des collectivités locales d'affirmer leur soutien à l'éducation populaire et pour les associations d'échanger directement avec elles sur les enjeux communs. 5 propositions ont été votées lors de l'assemblée générale des Rencontres de l'éducation populaire.

Les cinq propositions votées portent sur :

- Les métiers, l'emploi, la formation dans l'éducation populaire
- Une culture de la coopération
- Renforcer les relations entre école et éducation populaire
- Soutenir une véritable politique publique d'accès aux vacances collectives
- Une gouvernance partagée des politiques publiques



PLUS
D'INFOS



Participation au plaidoyer du CNAJEP

Le CNAJEP a élaboré en partenariat avec les 70 mouvements associatifs nationaux qui rassemblent près de 100.000 associations locales un plaidoyer à l'occasion des élections présidentielles. Ce plaidoyer est intitulé L'éducation populaire, une fabrique de la République. Par sa contribution en co-construction avec les autres acteurs de l'éducation populaire, MJC de France a mis en avant une proposition centrale : une loi d'orientation et de programmation pour l'éducation populaire concrétisée par 1% du budget de l'Etat pour le déployer.



LES DIFFÉRENTS
AXES DU PLAIDOYER

Les réseaux sociaux de MJC de France en 2022

- Facebook, 1200 abonnés
- Twitter, 563 abonnés
- LinkedIn, 12 abonnés
- Youtube, 82 abonnés
- Instagram, 316 abonnés
- Newsletter, 1122 abonnés

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE DU RESEAU



Repères

MJC de France assure l'accompagnement des réseaux régionaux sur l'ensemble des missions qui sont les leurs en matière de soutien à la vie associative.

Cet accompagnement peut se décliner sous différentes formes, qu'elles soient collectives, regroupant plusieurs fédérations pour un travail commun autour d'enjeux stratégiques pour les MJC, comme le lancement d'un projet national sur l'évaluation, ou le renforcement des modèles socio-économiques des fédérations, ou plus individualisé, que ce soit l'appui au processus de convergence dans les deux régions où coexistent des réseaux issus de AIR MJC et de la CMJCF ou pour des besoins spécifiques de développement ou de structuration régionale, comme en Hauts de France. Au delà de ces appuis spécifiques, l'équipe nationale assure au quotidien un rôle de conseil et de facilitation auprès des fédérations et de leurs équipes.

Enfin MJC de France a mis en place un dispositif spécifique de soutien juridique dans les champs du droit associatif et social qui bénéficie directement aux associations locales via leurs fédérations régionales.

Accompagnement personnalisé

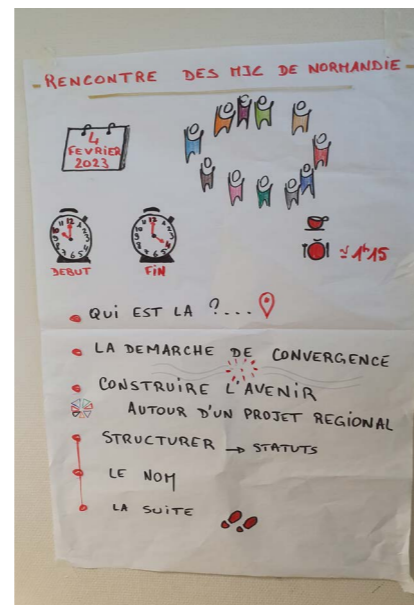
Appui juridique, technique et accompagnement des réseaux régionaux

MJC de France a conventionné avec un cabinet d'avocat notamment spécialisé dans le champ associatif qui permet à l'ensemble de son réseau de bénéficier d'un appui juridique de premier niveau à la fois en matière de droit des associations mais aussi pour l'ensemble des questions qui ont trait à la responsabilité des employeurs associatifs.

Ces demandes qui doivent être validées par les réseaux régionaux concernant, entre autres, les questions de contractualisation entre associations et collectivités, de vie associative et d'évolutions des textes statutaires ou de la vie du contrat de travail au sein de la MJC. Cet

appui juridique complète, renforce et sécurise l'accompagnement direct des associations locales effectué par les Fédérations régionales.

Convergence : vers l'aboutissement des travaux en Normandie et en PACA



Si le processus de convergence nationale entre les réseaux de MJC a abouti avec l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2022 à Nancy, il restait cependant quelques travaux à accomplir dans les deux régions où cohabitent des réseaux régionaux issus de AIR MJC de la CMJCF, la Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. MJC de France a donc soutenu et accompagné ces deux processus en s'impliquant dans les comités de pilotage régionaux et en prenant en charge l'accompagnement assuré par Béatrice Poncin qui visait à la consolidation de la démarche du copil, à bénéficier d'un regard tiers pour clarifier les enjeux et dépasser les obstacles, à soutenir la démarche par l'apport de méthodes adaptées et à faciliter des temps collectifs de co-construction.

Ainsi en Normandie, à la fin de l'année 2022, le comité de pilotage avait acté que la structure porteuse du réseau pour les MJC normandes serait le RMJCN, qu'une commission travaillerait le changement de ses statuts et qu'une rencontre avec l'ensemble des MJC était programmée pour février 2023.

En PACA, à la fin de l'année, les deux réseaux régionaux, ADL PACA et la FRMJC Méditerranée avaient acté la transformation des statuts de l'ancienne union régionale pour créer le Collectif d'Éducation Populaire, le projet MJC Alpes Méditerranée et donné mandat aux deux directrices pour mettre en œuvre l'architecture adoptée conjointement.

Une année qui se termine sur des perspectives communes affirmées dans ces deux régions !



MJC de France a donc soutenu et accompagné ces deux processus.



Légende



Appui à la structuration du réseau MJC dans les Hauts de France

D'octobre 2021 à avril 2022, la Confédération des MJC de France (CMJCF) a mis à disposition de la Coordination des MJC en Hauts-de-France une chargée de mission, Maylis Garcia, en partenariat avec On Purpose, pour appuyer la structuration du réseau des Hauts-de-France et faciliter les liens entre associations de l'ex-Picardie et celles de l'ex-Nord Pas de Calais. Ce sont ainsi 22 maisons rencontrées en 4 mois avec des entretiens approfondis entre la chargée de mission, les représentants de la coordination et les bénévoles et

professionnels des MJC, qui ont permis de mettre en place un espace d'échange d'idées, un annuaire de réseau mais également d'apporter un soutien sur les questions administratives et techniques de cette organisation tout en rassemblant autour du sens du projet d'éducation populaire. Cela a débouché sur une rencontre régionale qui s'est tenue le 26 mars 2022 où les participantes et les participants ont pu travailler en sous-groupes pour mettre en place des espaces d'échange d'idées et de problématiques, faciliter l'échange de pratiques et les échanges sur les pratiques, se rassembler autour du sens, et être porteur et soutien politique de ce sens et organiser des formations mutualisées de salariés et de bénévoles.



VISITEZ LE SITE !

Appui à la FRMJC Champagne Ardenne face aux conséquences de la difficulté des MJC à valoriser ce qu'elle produisent

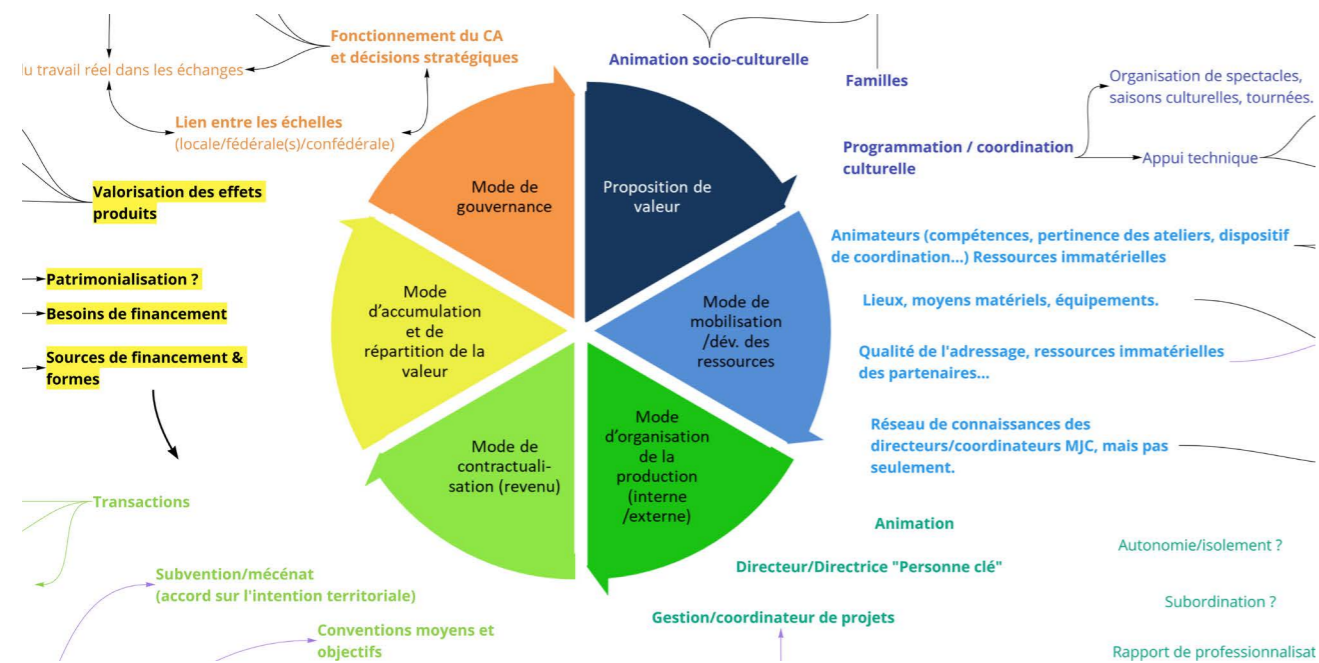
MJC de France et la FRMJC Champagne-Ardenne ont partagé le constat que le contexte de fragilisation des moyens des MJC (financiers et humains) a mis en lumière leur manque de visibilité et la difficulté à repérer leur apport en propre sur les territoires. La principale conséquence en est, que pour ne pas trop impacter la qualité du service rendu, la charge principale se déporte directement sur les personnels de direction de plus en plus «chargés» dans des activités où ils se reconnaissent plus difficilement. Afin de prévenir et de contrer ces risques menant à l'épuisement, la perte de sens et l'incapacité à agir, il a été décidé de faire appel au laboratoire Ateemis pour une

intervention recherche. ATEMIS (Analyse du Travail et des Mutations dans l'Industrie Et les Services) a au cœur de son projet la volonté de réintroduire la question du travail face aux mutations sociétales, aux évolutions que connaissent les entreprises et les institutions publiques. Deux associés et intervenants-chercheurs, Romain Demissy, économiste et François Hubaut, ergonomiste sont intervenus auprès d'une dizaine de MJC et des équipes régionales avant de présenter la restitution de leurs travaux au niveau régional et lors d'une réunion nationale des cadres régionaux le 25 mars 2022.

Cette présentation, en s'appuyant sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, a mis en lumière le processus de création de la valeur au cœur du modèle économique d'une MJC et de la FRMJC en vue de déterminer une trajectoire permettant d'incarner le projet d'éducation populaire de notre réseau sur le territoire.



POUR EN SAVOIR +



Les actions collectives en soutien à la vie associative

Co-construction d'une évaluation stratégique dans le réseau des MJC

Suite à ce travail mené avec la FRMJC Champagne-Ardenne, nous avons lancé à la fin de l'année 2022 un travail ambitieux avec Ateemis sur le rôle de l'évaluation dans le renforcement de la stratégie et le dialogue avec les partenaires. Trois réseaux se sont engagés sur cette voie. L'objectif commun aux trois réseaux est de comprendre les modes d'évaluation en cours et leurs usages par les financeurs et les directions des structures.

Pour la FRMJC Bretagne Pays de la Loire, il s'agit d'identifier les évolutions possibles des attendus et des modalités de réalisation de l'évaluation pour dépasser ces limites, au service du renforcement des coopérations avec les financeurs et de la qualité du service rendu aux citoyens.

Pour la FRMJC Champagne-Ardenne, il s'agit d'identifier la manière dont l'évaluation fait ou non ressource pour les structures, pour le réseau, et pour la fédération et d'ouvrir des pistes pour la mise en place d'espaces d'évaluation au service du travail des acteurs et de la production de valeur.

Pour R2AS, il s'agit de participer à la conception de nouveaux outils/méthodes d'évaluation et de leur usage interne/externe et de permettre la réappropriation des espaces de pilotages des projets territoriaux dans lesquels s'inscrivent les actions des maisons.

Ces travaux sont soutenus par l'Institut Français du monde associatif dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Modèles socio-économiques et création de valeur - Renforcer la stratégie des associations et le dialogue avec leurs partenaires ».

Un appui sur les questions d'emplois, de métiers et de formation

Création de la commission emploi, métiers, formation

Les commissions sont des lieux de coopération et d'évaluation de la politique nationale dans un champ donné. Elles ont une double fonction : en amont, de préparer

la décision du conseil d'administration, en aval, de réaliser les opérations avec les acteurs professionnels et bénévoles concernées. Elles sont ainsi à l'articulation de l'opérationnel et du décisionnel. La commission emploi, métiers, formation est la petite dernière des quatre commissions nationales. Elle a pour enjeu principal de travailler l'orientation fixée par l'AG, « Penser les métiers de l'éducation populaire et les formations nécessaires à la mise en œuvre du projet de MJC de France ». Installée en novembre 2022, sous la présidence de Frédéric Prelle et coanimée avec Patrick Chenu, elle compte 23 membres issus de 12 réseaux régionaux. La commission s'est réunie deux fois en 2022.

Elle s'est fixée pour premiers objectifs de :

- mettre en place un observatoire de l'emploi, des métiers et de la formation du réseau,
- structurer et soutenir la participation de MJC de France au comité de filière animation,
- investiguer l'opportunité pour MJC de France de se positionner sur la formation BAFA au niveau national,
- travailler à une solution opérationnelle permettant la formation des cadres de l'éducation populaire, directrices et directeurs de MJC.

Le comité de filière animation

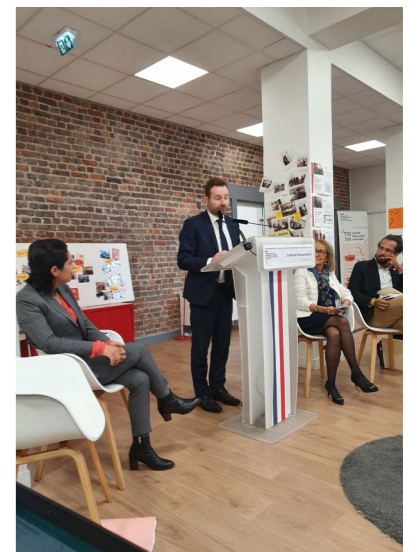
Le Comité de filière animation lancé le 20 octobre 2022 émane du plan d'action du gouvernement Pour un renouveau de l'animation en accueil collectif de mineurs, né des assises de l'animation. Il a commencé ses travaux sous la présidence de Laurent Bonnaterra. Le comité regroupe six collèges : Financeurs, Collectivités territoriales, Associations d'éducation populaire, Fonction publique territoriale et organisations professionnelles, Organisations syndicales et Associations familiales. Il a pour objectifs de porter, par la concertation entre ses membres,

Les objectifs du plan d'action et il vise ainsi :

- pour les enfants et les familles, garantir une qualité optimale des accueils collectifs de mineurs ;
- pour les animateurs, améliorer les conditions de formation et d'emploi ;
- pour les opérateurs publics et privés d'accueils collectifs de mineurs, solidifier les modèles économiques et soutenir l'ambition éducative.

MJC de France à travers sa direction et les acteurs bénévoles et professionnels des réseaux régionaux en charge de ces questions, s'est fortement mobilisé dans ce processus. La gouvernance du comité est assurée par un bureau.

Nous participons ainsi à l'ensemble des groupes thématiques qui portent sur les délégations et coopération public-privé locales, la formation professionnelle initiale et continue, l'emploi, la rémunération, les parcours dans l'animation professionnelle, la formation et l'emploi dans l'animation volontaire, l'observatoire de la filière, la prévention et la lutte contre les violences et les incivilités, le handicap et l'inclusion et le SNU et la filière animation.



Laurent Bonnaterra, le président du Comité de filière Animation

LA JEUNESSE AU CŒUR DES PRATIQUES



Les MJC placent l'expérimentation, la participation directe des jeunes à la construction des projets qui les concernent au cœur de leurs pratiques.

Repères

Les MJC inscrivent leur action jeunesse dans une pédagogie de l'accompagnement dans l'objectif d'accroître l'autonomie des jeunes et de développer progressivement la construction de la citoyenneté. Pour cela, elles accordent un intérêt éducatif à la gestion des interactions entre les jeunes, les dynamiques collectives, mais également entre jeunes et adultes. **Elles placent l'expérimentation, de la participation directe des jeunes à la construction des projets qui les concernent, au cœur de leurs pratiques. Les réseaux de MJC portent des accueils jeunes, formels et informels, organisent des séjours** (mini-colos originales souvent construites « sur mesure »), développent une **offre d'activités culturelles, sportives, artistique et de loisir adaptée aux jeunes**, sous la forme d'activités régulières ou de stages, déploient les dispositifs de volontariat comme le **service civique** (dont ils assurent également l'intermédiation), avec 500 volontaires accueillis chaque année dans le cadre d'un agrément national, mais également le **volontariat européen** dans le cadre du **corps européen de solidarité** et interviennent dans le cadre de projets de solidarité internationale.

Un demi siècle et pas une ride : le BAFA !

La Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry, a lancé le 2 mars 2022 le cinquantième anniversaire du BAFA. L'occasion pour l'État de rappeler que « l'inscription du BAFA et du BAFD parmi les dispositifs d'engagement nationaux, reconnaît au secteur de l'animation sa juste position au sein du parcours éducatif et citoyen de notre jeunesse ». La matérialisation de ce cinquanteenaire a été la réalisation d'un petit livret, les 50 visages du BAFA/BAFD qui a permis aux MJC de mettre en lumière l'effet déclencheur du BAFA dans les parcours d'acteurs et actrices du réseau. Alors si vous voulez en savoir plus sur ce qui a guidé l'engagement de Corinne Le Fustec, Laurent Toulmonde, Alexandre Mathi, Anne-Claire Spielmann, ou Pierre Scheidecker dans l'éducation populaire, il ne vous reste plus qu'à consulter le document !



DOCUMENT
DISPO !

Renouvellement de la Convention pluriannuelle d'objectifs avec le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports

En avril 2022 le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative – DJEPVA) a renouvelé sa confiance envers le réseau des MJC en reconduisant pour 3 ans la Convention pluriannuelle d'objectifs qui lie le ministère à MJC de France. Les axes prioritaires de la convention pluriannuelle ont été revus afin d'intégrer les projets portés par l'ensemble du réseau des MJC.

Par le biais de cette convention, MJC de France s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

1

Promouvoir et développer l'engagement des jeunes, accompagner les initiatives citoyennes et faciliter la mobilité

- Encourager les expérimentations du réseau pour soutenir les projets et les actions initiés et portés par les jeunes
- Favoriser la pluralité des formes d'engagement, accompagner les parcours citoyens et développer l'expression et la participation des jeunes en particulier dans la vie associative et l'espace public
- Favoriser toutes les formes de mobilités des jeunes en France, en Europe et à l'international

2

Accompagner et développer l'animation du réseau sur tout le territoire, contribuer à l'élaboration des politiques publiques

- Mettre en place un état des lieux permanent du réseau de MJC de France et de ses publics – identifier et valoriser les projets et les savoir-faire régionaux
- Organiser la mutualisation des outils et des ressources et l'essaimage d'expériences inspirantes et de pratiques

innovantes au sein du réseau de MJC de France.

- Soutenir le développement et les missions des fédérations régionales par un appui technique et juridique et un accompagnement de proximité
- Représenter les associations du réseau de MJC de France et contribuer à l'élaboration des politiques publiques – développer les coopérations inter-associatives et les partenariats avec les collectivités locales et les institutions.

3

Outiller le réseau pour permettre aux MJC de s'inscrire dans les grandes transitions - environnementale, numérique et démocratique - et de mener les actions éducatives adaptées

- développer des outils et des démarches pédagogiques pour permettre au réseau de MJC de France et ses publics de comprendre les transitions sociétales, de les prendre en compte et d'agir au quotidien.
- accompagner la montée en compétences des administrateurs, des cadres et des animateurs professionnels et bénévoles sur les enjeux liés aux grandes transitions.

Rassemblement des acteurs de la jeunesse de Lathus

150 acteurs et actrices de la jeunesse issues des MJC, dont 80 animateurs et animatrices et 30 coordinateurs et coordinatrices se sont retrouvés du 14 au 16 novembre 2022 à Lathus. 80 associations locales et 20 réseaux régionaux ou départementaux étaient présents dans les 10 ateliers thématiques organisés sur 3 demi-journées et ont contribué à 12 projets présentés lors de la foire aux initiatives.



Phrases clés issues des ateliers de Lathus :

Dimension culturelle	Les MJC sont des lieux de pratiques et de fabriques artistiques et culturelles pour les amateur.rices et les professionnel.les	Les MJC sont des lieux militants de projet et de co-construction à partir des besoins et des envies des publics
	Les MJC sont les lieux de la pluralité des compétences et des partenariats Les MJC sont les tracteurs (l'être acteur) des polycultures en milieu rural et urbain, en semant (s'aimant) le champ des possibles	Nous souhaitons construire avec les établissements scolaires un partenariat serein et pérenne dans la complémentarité des pratiques et des compétences
Etablissements scolaires	Nous souhaitons la reconnaissance de nos compétences pour être un réel partenaire au sein des établissements scolaires	Nous intervenons en milieu scolaire pour aller à la rencontre des jeunes
	Nos interventions en milieu scolaire ne doivent pas remplacer nos actions au sein des structures	Nous, structures de la jeunesse, ne sous-estimons pas notre valeur au sein des établissements scolaires
	Apprendre de et avec son public	
Médiation numérique	On perçoit différemment l'information quand on sait comment on la fabrique	Susciter des vocations et favoriser l'émergence de talents, passions et compétences 3.0
	(R)éveiller la conscience citoyenne	Une transformation sociale collective par une plus grande compréhension mutuelle entre les peuples, lutter contre les rapports de domination

Mobilité	Les MJC ne conçoivent pas les projets de mobilité sans un réseau de partenaires : institutions, acteurs locaux, familles et structures d'accueil - ces partenaires sont autant d'opportunités de rencontres et de coopération sur la base de valeurs communes		
Parcours d'engagement	Parcours d'engagement Il faut donner du temps	L'engagement est réciproque entre les MJC et les jeunes	
	L'engagement : laisser grandir et mûrir	L'engagement est une clé pour devenir un citoyen éclairé	
Participation	Agir sur la participation des jeunes, c'est leur permettre d'avoir un impact en faisant évoluer la société par l'acceptation du droit à l'erreur	Favoriser l'épanouissement ainsi que la valorisation des jeunes en les aidant à grandir par la responsabilisation et la recherche d'autonomie dans un cadre collectif bienveillant	Encourager ses publics à s'engager, c'est leur ouvrir les portes d'espaces d'expression et aller les chercher hors les murs
Pratiques artistique en amateur	Impulser des dynamiques créatives favorise le lien social	Les pratiques artistiques en amateur sont au cœur du projet des MJC, nous devons les accompagner	Créer, c'est s'émanciper
Rapports de domination	Nous, acteur.rices de la jeunesse dans les MJC, nous défendons et valorisons les pratiques culturelles de toutes les jeunes pour œuvrer à les légitimer au même titre que la culture dominante	Nous, acteur.rices de la jeunesse dans les MJC, assumons ne pas être neutres et porter le projet d'éducation populaire des MJC. Nous adaptons notre posture en vue de favoriser l'émancipation des jeunes sans être prescripteur.rices	Nous, acteur.rices de la jeunesse dans les MJC, pensons des maisons plus accueillantes, avec une accessibilité et un fonctionnement adaptés aux habitudes culturelles et aux contraintes des plus dominé.es.
	Être conscient.e de nos capacités, de nos compétences et de nos propres limites pour accompagner et orienter les jeunes en fonction de leurs besoins		Ainsi, nous créons les conditions pour que tous.tes puissent expérimenter dans nos maisons une organisation collective plus juste.
Statut et posture	La mixité sociale ne peut pas que se décréter, elle doit aussi se travailler en étant conscient des rapports de domination	Un environnement clair et limpide permet à l'animateur de trouver sa place avec les acteurs de son territoire	L'animateur.rice est garant.e des valeurs de l'éduc pop sur son secteur
			La frontière pro / perso n'est pas une question perso mais une affaire collective
Travail en réseau	Partenaires, pas prestataires !	Le partenariat, oui mais pas à n'importe quel prix	Une stratégie pertinente mais qui comporte des risques
	Mettre en commun nos compétences au profit du public		

Quelles suites pour Lathus ?

Ainsi que le reflète l'auto-évaluation, le travail réalisé lors des rencontres constitue la première étape d'un processus plus long qui va se poursuivre tout au long de l'année 2023 :

la restitution des résultats de

l'enquête sur la place des jeunes dans les MJC

conduite avec les participants aux rencontres au printemps,

la réalisation

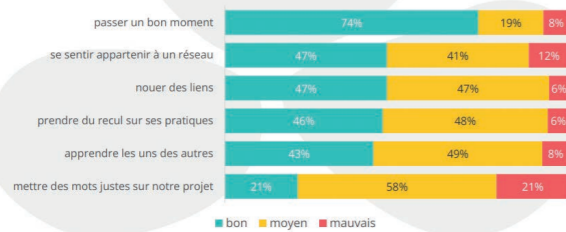
d'une plaquette illustrative de l'action jeunesse dans les MJC

à l'intention de nos partenaires,

retour sur les rencontres

- 150 acteur.rices de la jeunesse dont 80 animateur.rices et 30 coordinateur.rices
- 80 associations locales et 20 réseaux régionaux ou départementaux
- 10 ateliers thématiques sur 3 demi-journées et 12 projets présentés lors de la foire aux initiatives

objectifs des rencontres



la publication des actes

actes de la rencontre des acteurs de la jeunesse

au début de l'automne assortis de témoignages,

l'organisation

d'un temps de présentation et de discussion des actes

en présence de nos partenaires et de chercheurs dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse à la fin de l'année,

.. ainsi que la poursuite de la démarche dans les réseaux régionaux sur les thématiques et les enjeux qui réunissent les associations locales de chaque territoire !

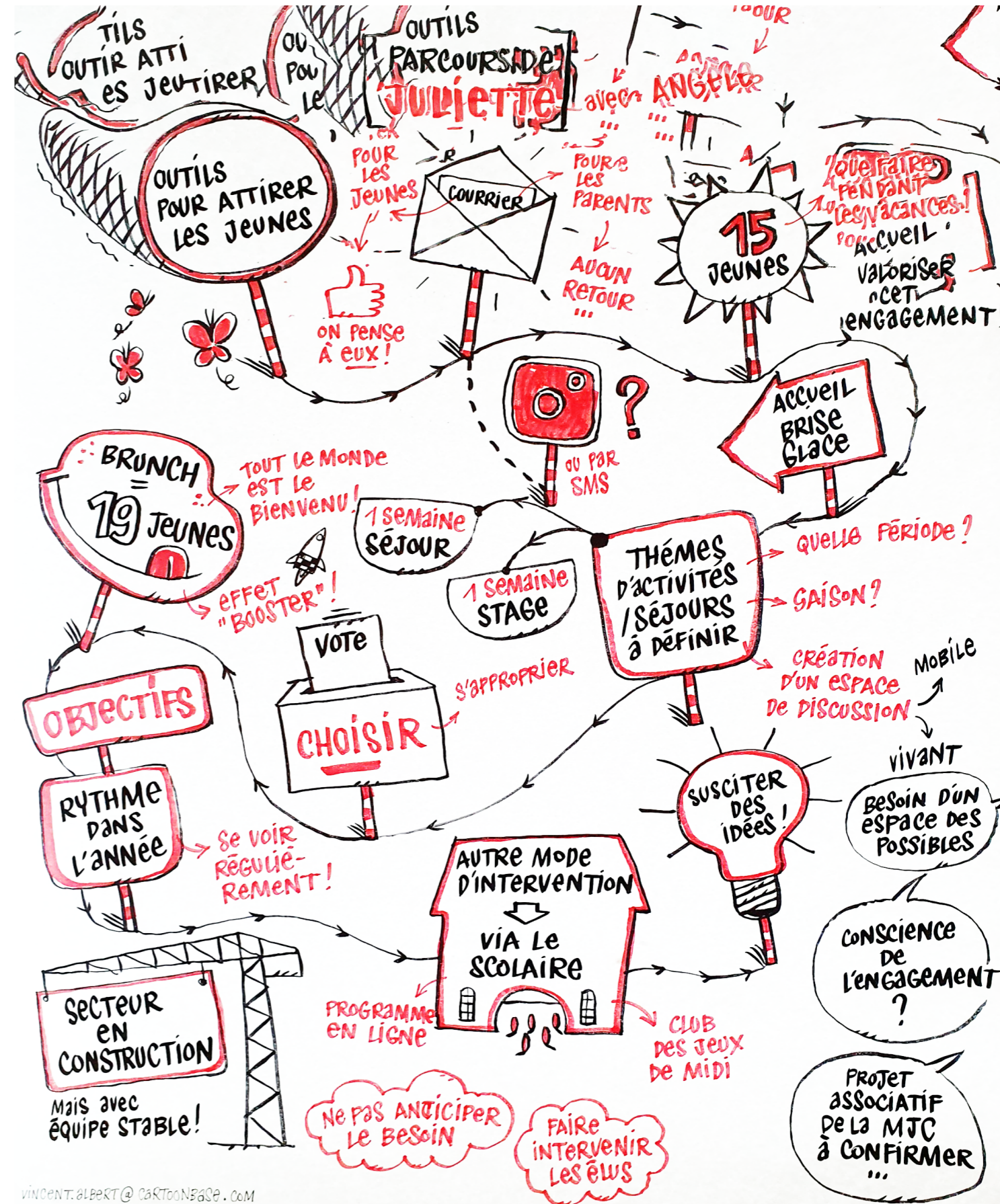


Pour vous replonger dans l'atmosphère des rencontres - les jeunes journalistes de l'association Jets d'Encre ont réalisé le journal le « Aime Jicé » qui est paru chaque jour des rencontres pour présenter ces moments au quotidien.



UN RETOUR EN CHIFFRES

Par ailleurs, vous avez la possibilité de découvrir un retour en chiffres sur les rencontres et le résultat de l'auto-évaluation à chaud par les participants



VINCENT ALBERT @ CARTOONBASE.COM

Première étape d'un travail en atelier à partir du parcours d'engagement de Juliette

Les travaux de la Commission Jeunesse



Zoom sur le Service Civique

Le pilotage de l'agrément national de Service Civique est effectué par l'animateur réseau et un groupe de travail spécifique a été créé. Ce groupe de travail a pour objectif d'assurer une coordination avec les différentes fédérations régionales. Les deux principaux chantiers de ce groupe de travail sont de formuler des recommandations sur la mise en œuvre du Service civique en fonction des caractéristiques de chaque volontaire et de chaque mission et d'établir les clés de répartition de l'enveloppe de mois et de contrats.

Cette répartition est basée sur un ratio d'équité de mois et de contrats entre les fédérations régionales, basée sur : le respect d'un ratio d'équité de 1 à 10 et plusieurs critères de répartition :

- Le nombre d'associations - professionnalisées ou non - de la région.
- La qualité du pilotage et des missions au regard du cahier des charges à élaborer de façon collective par les référents et référentes (charte de bonnes pratiques, projets régionaux...)
- La sociologie des volontaires en mission (classes sociales, isolement géographique, niveau d'étude, handicap...).
- Importance de l'animation du service civique dans le modèle économique de la fédération régionale.

Lors du conseil d'administration des 16 et 17 septembre 2022, la charte du Service civique a été adoptée. La charte tient à rappeler les valeurs des maisons de la jeunesse et de la culture investies dans le développement du Service Civique depuis 2011. Plus de 5000 volontaires ont eu l'opportunité de faire un Service Civique dans une MJC depuis 2011.



Commission dynamique internationale

L'ouverture internationale est un pilier historique des actions de notre réseau. Vecteurs clés de l'émancipation et de l'éducation à la citoyenneté, de nombreux échanges de jeunes, envois et accueils de volontaires internationaux sont organisés chaque année par les Fédérations régionales et les associations locales, s'appuyant sur un réseau d'acteurs et d'actrices partenaires dans différents pays. Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin et développer davantage la mobilité internationale et l'ouverture interculturelle dans le réseau. Que l'ouverture inter-

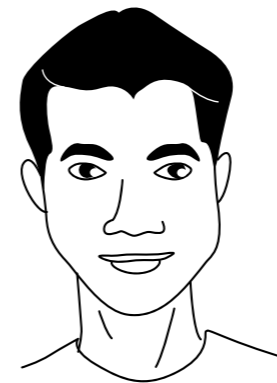
nationale devienne une brique incontournable dans le parcours d'un-e jeune qui passe par une de nos associations. Qu'elle fasse part entière du projet associatif des structures de notre réseau. Que MJC rime pleinement avec mobilité !

La Commission Dynamique Internationale réunit des représentant-es de chaque région adhérente. Lieu de ressources, la commission facilite le partage de pratiques, la mutualisation d'expertises ainsi que l'(in)formation et l'accompagnement des professionnel.les du réseau. Elle est basée sur la co-construction et l'intelligence collective, permettant d'apporter des réponses collectives à des problématiques communes. Porteuse d'une culture commune de pratiques administratives et financières, elle favorise également l'intégration de nouveaux et nouvelles arrivant-es dans le réseau et œuvre ainsi à une continuité dans l'action et dynamique internationale.

Au-delà du soutien ainsi apporté aux MJC et à leurs projets de mobilité, elle permet de rendre leurs actions plus visibles, dans le réseau et en externe.



L'ouverture internationale est un pilier historique des actions de notre réseau.



Des partenariats au service de l'engagement jeune



Avec le RNJA

Junior Association offre une démarche souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgé.e.s de 11 à 18 ans de mettre en œuvre des projets dans une dynamique associative. MJC de France est membre du conseil d'administration du RNJA et anime le réseau des junior associations sur les territoires en lien avec la Ligue de l'Enseignement et les Centres Sociaux. Le Réseau National des Junior Associations a organisé son assemblée générale le week-end des 22 et 23 octobre et a procédé à l'élection de nouveaux membres du Conseil des Juniors Associations - des jeunes issus de Juniors Associations qui siègeront au conseil d'administration du RNJA pour un an au moins. Marion Gaborit était présente pour MJC de France durant le conseil d'administration du RNJA.



Avec l'ANACEJ

L'ANACEJ anime un réseau d'élus.e.s, et de professionnel.les représentant 542 collectivités territoriales et 19 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. L'Anacej a organisé son treizième congrès du 25 au 28 octobre à l'Artois Expo d'Arras : une « Odyssée de la participation » ! La manifestation a réuni 900 participants et participantes pour fêter la vie de réseau et découvrir de nouvelles pratiques en matière d'expression et de participation des enfants et des jeunes à l'occasion d'ateliers et de débats ! Michaël Duval représentait MJC de France à cette occasion.



Le congrès de l'ANACEJ a réuni 900 participants pour fêter la vie de réseau et découvrir de nouvelles pratiques en matière d'expression et de participation des enfants et des jeunes.

Service National Universel

MJC de France partage les objectifs généraux que poursuit la création du Service National Universel (SNU) – transmettre les valeurs de la République, renforcer la cohésion sociale par l'expérience de la mobilité géographique et de la mixité, développer l'engagement des jeunes et accompagner leur insertion sociale et professionnelle – mais notre réseau est partagé sur la façon dont le dispositif cherche à les atteindre – tout particulièrement, la perspective à terme d'une participation obligatoire de tous les jeunes et le faible degré de co-construction entre les représentants de l'Etat et le monde associatif dans la mise en œuvre du dispositif sur les territoires. C'est la raison pour laquelle MJC de France n'a pas signé de convention de partenariat « SNU » bien qu'elle ait participé aux espaces de débat sur la préfiguration du dispositif et continue à suivre la mise en œuvre de ce dernier.

Chaque fédération régionale est libre de répondre ou non aux sollicitations des services déconcentrés de l'Etat pour mettre en œuvre le SNU avec les associations de son territoire. Le rôle et la place des associations de notre réseau dans le dispositif a fait l'objet de temps de travail réguliers au sein de la commission nationale jeunesse, des réunions des cadres régionaux et du conseil d'administration.



CULTURE, TRAVAILLER UN TERREAU FERTILE



Les MJC articulent enseignement, pratiques, production, diffusion dans une démarche de projet culturel sur un territoire.



Repères

La culture et les pratiques culturelles sont le levier privilégié d'actions du réseau des MJC pour la mise en œuvre de leur projet d'éducation populaire. Les MJC articulent ainsi enseignement, pratiques, production, diffusion dans une démarche de projet culturel sur un territoire. Le réseau gère ainsi une multiplicité de lieux culturels, qu'ils soient labellisés comme scènes de musiques actuelles (SMAC), scènes conventionnées, cinémas art et essai ou tout simplement des scènes culturelles de proximité, maillons essentiels pour la vitalité des territoires. Les savoir-faire développés permettent ainsi de lier diffusion professionnelle et pratique en amateur, implication des citoyennes et des citoyens dans la construction d'une offre culturelle locale avec le souci de favoriser l'émergence de nouvelles formes et de nouvelles pratiques,

notamment dans les pratiques culturelles des jeunes. Les MJC agissent également dans le champ de la culture scientifique et technique, dans le développement de médias, notamment de radios etc.

MJC de France est reconnue par le Ministère de la culture dans le cadre d'une convention qui porte plus spécifiquement sur l'accompagnement des pratiques artistiques et des parcours culturels, le développement de nos actions de citoyenneté notamment en Education aux médias et à l'information (EMI) et le développement, la structuration et l'animation du réseau national.

Renouvellement de la Convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère de la culture

C'est reparti pour 4 ans ! En 2022, MJC de France a renouvelé sa convention pluriannuelle d'objectifs avec le ministère de la culture (Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, DG2TDC) pour une durée de 4 ans. Nous les remercions pour cette confiance renouvelée. L'esprit qui a amené à la rédaction de cette convention permet de continuer les projets menés par la CMJCF et également accueillir ceux de la FFMJC. Un projet de convergence ! Le premier volet de la CPO porte sur ce que nous faisons et le deuxième volet sur la structuration du réseau.

L'action culturelle des MJC en lien avec les enjeux contemporains

1

Accompagner les pratiques artistiques et les parcours culturels

- . Elaborer des espaces d'expression des pratiques artistiques.
- . Valoriser notre projet d'éducation populaire considérant les droits culturels.
- . Expérimenter et investir les esthétiques contemporaines.
- . Sensibiliser l'ensemble des acteurs du réseau à la pleine prise en compte des enjeux patrimoniaux.

2

Développer nos actions de citoyenneté

- . Capitaliser et amplifier nos actions d'éducation aux médias et à l'information.
- . Penser et essayer un projet d'éducation aux usages du numérique.
- . Concevoir un outillage pédagogique de culture scientifique technique et industrielle.
- . Valoriser la pluralité des formes d'engagement des jeunes sur des actions spécifiquement culturelles.

Animation, qualification et structuration de la nouvelle tête de réseau nationale des MJC

1

Animer, qualifier et structurer un réseau de 1 000 MJC

- . Formaliser l'action culturelle des MJC.
- . Établir un état des lieux culturels du réseau.
- . Réussir pleinement l'interconnaissance et le croisement des pratiques et/ou actions issues des « deux réseaux ».

2

Améliorer la dynamique partenariale

- . Faire des MJC des partenaires des dynamiques interministérielles dans le champ culturel.
- . Construire une relation de confiance entre nos réseaux régionaux et l'administration déconcentrée.
- . Élargir et entretenir les possibilités d'alliances

Qui dit nouvelle CPO, dit aussi nouvelle modalité de fonctionnement de la commission culture, qui devient commission des pratiques culturelles. Cette nouvelle appellation permet d'englober l'ensemble des pratiques présentes dans les MJC, qu'elles soient sportives, artistiques ou sociales. Nouveauté dans le fonctionnement, la commission n'est plus seulement animée par l'animateur national mais co-portée par une administratrice bénévole du CA nationale, Marcella Sorci, présidente de la FRMJC Bretagne-Pays de la Loire. Les débuts des travaux ont commencé en 2023.



COFAC

La Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication, plus connue sous le nom de la COFAC, est une coordination dont nous sommes membres. Suite à la convergence des réseaux de MJC, MJC de France a rejoint la COFAC. C'est Marcella Sorci qui en est la représentante titulaire, secondée par son acolyte technicien comme suppléant. Un espace d'interlocution complémentaire du Cnajep qui permet d'avoir des informations utiles au réseau sur les enjeux traversés par le monde associatif et culturel.



Le déploiement de Des-Infox.

1 **,25, 150, 500, 5 000, nous ne sommes pas à Vincennes, ce ne sont pas les résultats du dernier quinté, mais les chiffres clefs de l'année. Des-Infox est l'outil pédagogique d'éducation aux médias et à l'information lancé par les MJC en 2021.**

1

un groupe de travail pour créer la première application d'Education aux Médias et à l'Information, l'application Des-Infox. Disponible sur l'ensemble de vos téléphones intelligents depuis mars 2023, la conception s'est principalement faite en 2022. Une bien belle équipe a bûché pendant cette année pour retranscrire la méthode pédagogique de la malle Des-Infox sous format digital. MJC de France remercie Bruno CALVET, Nadia BENICHO, Maïka SEGUIN et Alain DELLUC pour leur engagement sans faille dans ce travail. Même si nous en reparlerons l'année prochaine, nous ne résistons pas à vous faire un amusé bouche. Il se dit que nous trouverons à la fois l'AFP et Jets d'Encre dans nos poches... Vous en saurez plus au prochain épisode.

25

comme le nombre de malles déployées sur l'ensemble du territoire métropolitain. Soit 10 de plus que 2021. Des-Infox un succès qui ne se dément pas. Rappelons le cadre, les fédérations régionales disposent des malles et sont libres de leurs usages. Au service de leur développement économique, au service de leur animation de réseau, mais avant tout au service d'un projet éducatif pour répondre à un enjeu démocratique.

150

comme le nombre de personnes formées à la méthode Des-Infox. Autant de bonnes volontés et de bonnes âmes qui peuvent animer des ateliers Des-Infox, dans leurs structures, au sein d'établissements scolaires, en prison, avec des jeunes, des adultes, autant d'endroits, autant de personnes que nous pouvons transformer grâce à cet outil pédagogique.

Ces 150 personnes n'ont pas été seules... Elles étaient accompagnées par Bruno CALVET (si vous avez bien lu, ce nom a déjà été cité...). Bruno, coordinateur de projets pédagogiques à la FRMJC Occitanie porte pour MJC de France la mission d'animation du collectif Des-Infox, les 150. Lettres d'actu, hot line via Discord, Pots au Feu, autant de canaux de communication qui ont permis à Bruno d'accompagner le réseau dans la réussite du déploiement de Des-Infox. Merci à lui.

500

comme le nombre d'ateliers Des-Infox animés en 2022 un peu partout sur le territoire où les malles sont déployées...

5 000

comme le nombre de personnes qui ont participé aux ateliers...

Encore une bien belle année, espérons que 2023 le soit tout autant... Il y a des chances... Remercions vivement la DG2T-DC pour son soutien de l'action.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION POUR IOS



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION POUR ANDROID

Le retour des Bazars Sonores



Des Bazars Sonores

Du 19 au 23 juillet 2022 à Saint Etienne s'est tenue la première édition des Bazars Sonores. Des ateliers d'initiation à la technique, à l'oralité, à l'éducation aux médias ont été proposés. Plusieurs émissions ont été réalisées, un direct radio a été diffusé dans l'espace public et sur les ondes de la radio Dio. Enfin, une soirée-concert a clôturé la semaine. Des jeunes de 11 à 21 ans ont participé. Ces derniers étaient simplement intéressés par le média radio ou participaient déjà à des outils d'animation radio. A travers sa première édition, le festival des Bazars Sonores avait pour objectifs de permettre aux jeunes adhérents et adhérentes de MJC d'être acteurs et actrices du réseau radio et de favoriser les rencontres et les échanges de pratiques. Il s'agissait aussi de permettre aux jeunes d'approfondir leur savoir-faire liés à l'outil radio, de se saisir de la radio comme d'un outil de débat et d'affirmer leur esprit critique. Enfin, il s'agissait de valoriser la parole des jeunes sur les sujets qui les concernent directement. Les thématiques étaient centrées sur les récits d'expérience et les rapports de domination.



VISITEZ LE SITE !



Permettre aux jeunes adhérents de MJC d'être acteurs et actrices du réseau radio.

En direct à la radio sur les ondes de Radio Dio aux Bazars Sonores de Saint Etienne



Un Bazar en phase de conception

Après une année 2021 encore marquée par la pandémie, 2022 nous a permis de relancer la dynamique du Bazar tel qu'imaginée par la FRMJC Occitanie.

MJC de France accompagne depuis l'été 2022 la FRMJC Méditerranée (présente en région Sud-PACA) dans l'organisation d'un Bazar à Nice. Celui-ci se déroulera en juillet 2023 et aura pour thématique la Méditerranée. Il est co-organisé avec la MJC Agora de Nice.

Ce choix de la FRMJC de relancer le concept de Bazar s'est fait suite à l'événement MJC « Rendez-vous d'été » organisé en juillet 2022 à la

MJC d'Apt par un collectif de MJC. Ce « Rendez-vous d'été » a permis de mêler pratique en amateur, projets citoyens et accueil d'artistes.

Bien que cet événement se déroulera en 2023, l'organisation a commencé en 2022 avec la structuration du comité de pilotage, composé de la FRMJC Méditerranée, MJC de France, la MJC Agora mais également diverses MJC de la région et différents acteurs et actrices culturelles.

Ce Bazar sera un plaidoyer grandeur nature pour inviter notre réseau, inviter les MJC, à favoriser le décroisement des pratiques artistiques et culturelles en leur sein.

Il nous tarde de rédiger le rapport d'activité 2023 pour vous dire à quel point il fallait y être !



Plus de 300 MJC sont répertoriées sur Adage.



S'emparer du Pass Culture

2021 marquait le début de l'ouverture du pass Culture à l'ensemble des jeunes de plus de 18 ans. Il s'agit d'une aide financière apportée aux jeunes pour développer leurs pratiques artistiques et culturelles, dans des MJC par exemple. C'est une manière indirecte de soutenir nos projets associatifs. En 2022, le dispositif a été ouvert aux moins de 18 ans et un volet collectif, en lien avec la plateforme Adage de l'éducation nationale. Une cinquantaine de personnes du réseau étaient présentes au webinaire - animé pas les équipes du pass Culture - de présentation des nouveautés de l'année. S'en sont suivis des webinaires régionaux de présentation des avancées. Aujourd'hui, plus de 300 MJC sont répertoriées sur Adage et peuvent proposer aux établissements scolaires des activités culturelles et d'Education aux médias et à l'information.

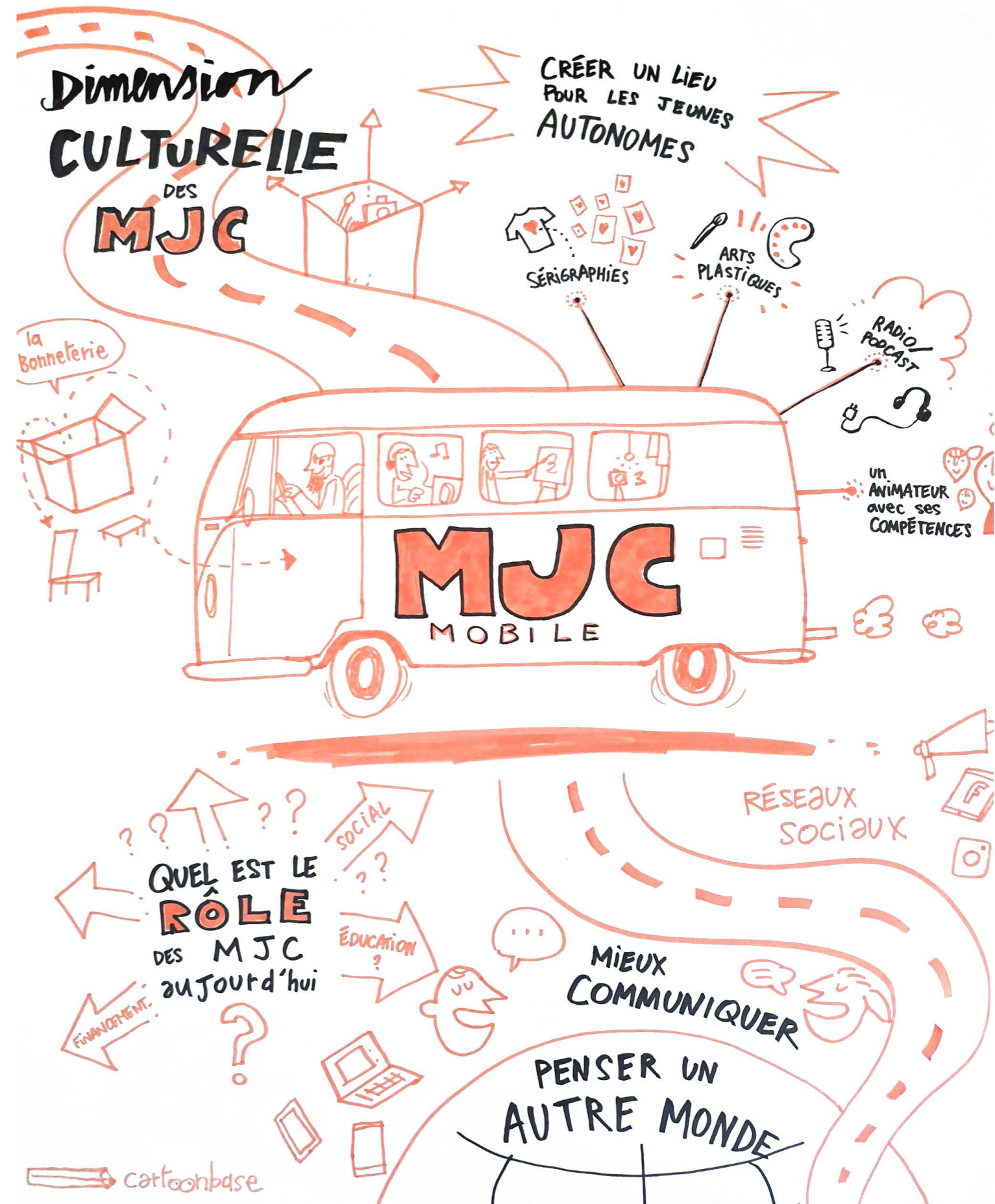
Paroles partagées

La fin d'un cycle. Cela faisait plus de 15 ans que les MJC étaient membres du collectif inter associatif qui comprenait la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France et la Fédération des Foyers ruraux. Ce collectif portait le projet «Paroles partagées», soutenu par la DGLFLF, Délégation Générale

à la Langue Française et aux Langues de France.

Comme son nom le laisse entendre, ce projet avait pour objectif de réaliser des actions pour permettre aux personnes de s'exprimer. De dire ce qu'elles vivent par le biais d'un concours radio. Ce concours récompensait - et surtout valorisait - des objets radiophoniques (comme des podcasts) portant sur des expériences de paroles citoyennes et démocratiques dans l'espace public. En moins de 10 ans, plus de 280 émissions radiophoniques ont été produites pour ce concours.

En décembre 2022, MJC de France était conviée au ministère de la Culture pour célébrer la parution de l'ouvrage Paroles Partagées et la clôture de ce cycle. Nous sommes intervenus - au nom du Cnajep - à la table ronde : « La Parole dans l'espace public : quels enjeux aujourd'hui ? ». Nous y avons rappelé que la prise de parole dans l'espace public est indissociable de la question démocratique, elle est au cœur des principes d'éducation populaire et envisagée comme la conjugaison permanente du sensible et du raisonné, et particulièrement du travail de la culture. Être en mesure de prendre la parole en public ne va pas de soi. Il faut avoir confiance en sa propre personne. Tous et toutes n'avons pas la même capacité à nous affirmer. Nous devons être en capacité de nous exprimer d'autant plus lorsqu'il s'agit d'apporter une contradiction. Nous nous approchons de la logique d'émancipation. L'expression des contradictions étant l'un des « temps » de la démocratie si nous reprenons Ricœur. Cet apprentissage de la prise de parole est au cœur du projet des MJC. Nous travaillons avec les personnes pour qu'elles puissent développer ce sentiment de légitimité à s'exprimer. Nous allons travailler cela par la pratique artistique, par la rencontre des personnes etc...



Le Repère

Une websérie solidaire

La saison 2 de la websérie sociale et solidaire des MJC de Bretagne et de Pays de la Loire



Sortie nationale le 1er octobre

A découvrir dans votre MJC et sur la chaîne Youtube Le Repère - une websérie solidaire



La Web-Série Le Repère

Bretagne & Pays de la Loire à l'honneur

Chaque saison valorise un territoire, ses habitants et habitantes et ses associations locales d'éducation populaire. La fédération régionale des MJC Bretagne & Pays de la Loire est le théâtre de cette deuxième saison, écrite, réalisée, jouée par les membres de 14 MJC du territoire.

Une démarche double

Objectif : réaliser une comédie sociale traitant de MJC en mettant en œuvre les valeurs de l'éducation populaire, tout en déployant le savoir-faire des MJC. Ce savoir-faire consiste à s'appuyer sur les bénévoles du territoire, en tant que comédiens et comédiennes ou techniciens et techniciennes (écriture, images, son, lumière, décor, création musicale, montage).

Par ce biais, le projet met en œuvre concrètement les droits culturels : accompagnées par un artiste, des personnes s'expriment de différentes manières et sont confrontées à d'autres. Ainsi, si cette websérie raconte à l'écran la vie des MJC depuis l'intérieur, elle montre aussi leur fonctionnement et les valeurs qu'elles portent par le processus créatif qui a permis de lui donner naissance.

Une initiative très éducation populaire !

Le projet a permis aux participants et participantes de découvrir les métiers du cinéma. L'implication des habitantes et des habitants dans tous les ateliers de création est une forme novatrice pour susciter autonomie, confiance en soi... et même des vocations ! En parallèle, le film agit comme prétexte et support pour inciter chacun et chacune à participer à un projet fédérateur et novateur, en proposant des formes alternatives d'interaction : chacun et chacune a pu y trouver un terrain d'épanouissement, d'expérimentation et d'émancipation individuelle et collective. Le projet a rassemblé une pluralité d'habitants et d'habitantes, d'animateurs et animatrices jeunesse, de bénévoles, de membres des conseils d'administration... devenant ainsi un espace de rencontre et de création collective. Les coulisses de l'initiative sont présentes sur la chaîne Le Repère (où il est possible de voir, revoir et revoir la Websérie Le Repère, sa saison 1 et sa saison 2).

Tant par son processus créatif que par le résultat final, le film valorise le territoire, et témoigne de la pluralité des activités, projets et engagements possibles au sein des MJC - en tant que professionnel.le ou bénévole, adhérent et adhérente de tout âge. C'est l'un des objectifs poursuivis par les MJC : mener un travail d'éducation populaire pouvant influencer positivement les parcours de vie.



Equipe

Tournage

En Bretagne et Pays-de-la-Loire, dans les départements d'Ille-et-Vilaine, du Finistère et des Côtes d'Armor.

Structures porteuses

MJC de France, la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de Bretagne et Pays de la Loire, RM Prod ;

• **Ille et Vilaine** : la MJC Antipode (Rennes), la MJC de Brequigny (Rennes), la Caravane MJC de Servon-sur-Vilaine

• **Finistère** : la MJC Ti An Dud de Douarnenez, MJC de Kerfeunteun, la MJC La Marelle de Scaër et son chantier de laverie et friperie solidaire, la MJC Le Sterenn de Tregunc

• **Côtes d'Armor** : la MJC de pays de Bégard, la MJC Le Plateau à Saint-Brieuc, la MJC de Lamballe, MJC Quintin

• **Loire Atlantique** : la MJC la Bouvardière de Saint-Herblain

• **Sarthe** : MJC Jacques Prévert (Le Mans)



REGARDEZ LA CHAÎNE !

En chiffres

- 10 épisodes de 15 minutes
- 10 MJC impliquées sur le tournage
- 14 MJC engagées sur le projet
- 450 participants et participantes: professionnel.le.s et bénévoles, adhérent.e.s, enfants, jeunes et adultes
- 250 jours de travail
- 5 ateliers : écriture, répétition, tournage, musique, montage

Sortie nationale de la deuxième saison à l'Antipode à Rennes en présence des protagonistes

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



Près de 200 lieux agréés pour l'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociaux).

Repères

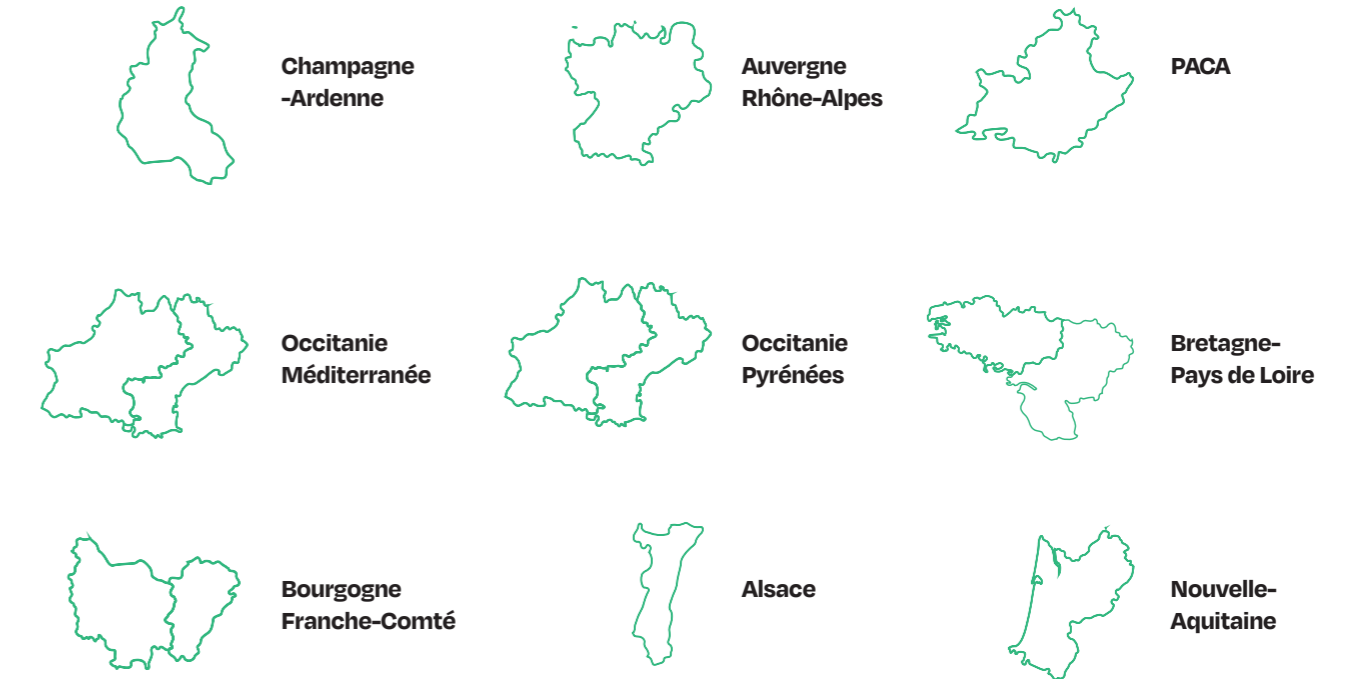
Avec près de 200 lieux agréés pour l'animation de la vie sociale (Centres sociaux et espaces de vie sociaux), les réseaux membres de MJC de France ont développé une ingénierie d'accompagnement des structures locales vers ces agréments. Ils soutiennent le développement et le portage des projets sociaux, que ce soit en QPV ou en zones rurales, par le biais de référents et référentes régionaux, l'organisation de formations d'appui à l'élaboration d'un diagnostic territorial (par exemple susciter la parole des publics empêchés ou former les élus associatifs aux enjeux de l'animation de la vie sociale).

MJC de France est reconnue par la CNAF dans le cadre d'une convention qui porte sur le soutien et le développement de structures d'animation de la vie sociale et sur un volet jeunes et citoyens qui vise à développer l'esprit critique des jeunes pour donner les clés de l'émancipation et construire une jeunesse engagée et autonome.

Commission AVS

La commission Animation de la vie sociale (AVS) est composée d'une dizaine de membres des Fédérations régionales de MJC de France, à savoir, depuis la convergence des deux réseaux, des membres de la CMJCF et de AIR MJC : directrices et directeurs régionaux, coordinatrices et coordinateurs/animateuses et animateurs régionaux. Depuis janvier 2020, ils et elles se retrouvent pour travailler ensemble sur les enjeux liés à l'animation de la vie sociale et plus spécifiquement ceux des structures portant un agrément EVS ou CS. Il n'existait pas d'espace confédéral dédié aux enjeux de l'AVS avant la signature d'une convention d'objectif et de gestion (COG) avec la CNAF fin 2019 qui a permis l'émergence de ce groupe de travail.

Y étaient représentées en 2022 les 6 régions suivantes :



De plus, depuis la convergence des deux réseaux, le Conseil d'administration a nommé une présidente de la commission AVS, Nadine Guillemain, élue de Bourgogne Franche-Comté.

La commission s'est réunie 6 fois avec pour objectif majeur d'organiser une première session de webinaire destiné aux administrateurs qui portent un projet social.

Production de ressources partagées

Pour développer des démarches participatives. La formation « Evaluation participative du projet social ».

Après une session en 2021 destinée aux professionnels de MJC, nous avons organisé un cycle en mars 2022 destiné cette fois-ci aux membres de fédérations régionales, aux coordinatrices et coordinateurs afin qu'ils et qu'elles puissent essayer ensuite la formation sur leur territoire respectif.

Objectifs

A l'issue de la formation les salarié.e.s sont capables de...

- 1 Recourir aux démarches, outils et techniques participatives pour libérer la parole individuelle dans l'espace collectif afin de :
- 2 Favoriser l'implication des habitantes et des habitants dans les démarches d'évaluation du projet
- 3 Développer leur capacité à produire, de manière partagée, une connaissance sociale du quartier
- 4 Aiguiser leur esprit critique par l'analyse des éléments partagés
- 5 Définir collectivement les axes de travail prioritaires des futures actions et projets à venir
- 6 Initier une volonté de construire ensemble une amélioration du cadre de vie du quartier

Etat des lieux PS jeunes et AVS

La PS Jeunes est une aide au fonctionnement proposée par la Caf destinée aux acteurs de la jeunesse. Ce financement a pour objectif de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans avec une priorité pour les 12 - 17 ans en cofinçant des postes d'animateurs et d'animatrices qualifiées. Il vise à accompagner la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux ados et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes.

Les objectifs opérationnels de la Ps Jeunes sont les suivants :

- 1 Faire évoluer l'offre en direction des jeunes,
- 2 Développer les partenariats locaux autour de la jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs
- 3 Consolider la fonction éducative
- 4 Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures

En 2022

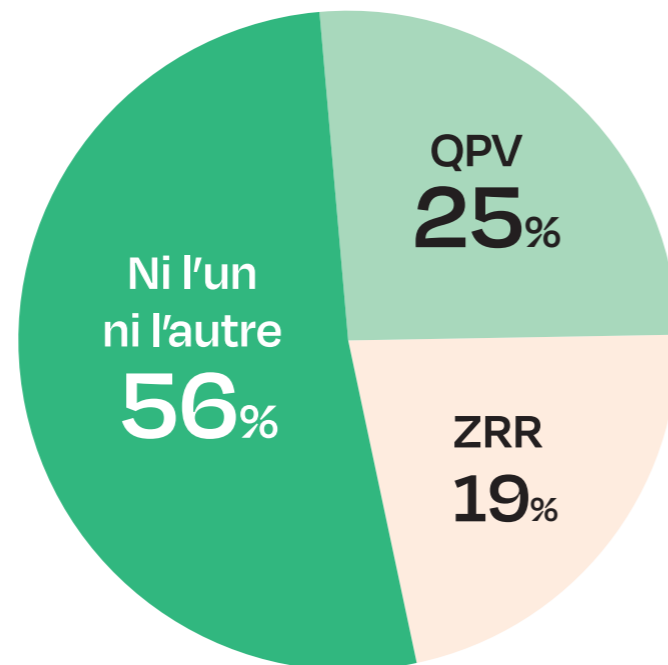
En 2022, MJC de France a voulu actualiser son état des lieux des MJC disposant d'un agrément PSJ. 34 structures ont répondu au questionnaire entre fin 2021 et début 2023, ce qui permet une analyse assez représentative des 81 MJC répertoriées disposant d'un agrément à ce jour. Par ailleurs, la FDMJC Alsace a répondu au nom de ses 14 structures agréementées PSJ. Elles sont donc comptabilisées en une seule fois dans les données suivantes alors qu'elles pourraient faire l'objet de 14 analyses différentes.

Quelques éléments de bilan

Parmi les répondants bénéficiaires du dispositif PS jeunes, 19 % sont situées en zone rurale et 19,9 % en quartiers « politiques de la ville ». Par ailleurs, 58% des MJC ont répondu à un appel à projet de leur CAF et pour 64% d'entre elles, il s'agissait d'une sollicitation directe de la CAF qui devait attribuer des agréments PSJ sur son département.

Si l'obtention de l'agrément permet de pérenniser un poste d'animateur ou d'animatrice jeunesse, de passer en moyenne de 1,92 à 2,76 ETP dédié à la jeunesse et de développer de nouvelles actions (davantage « d'aller vers », local jeunes, séjours...), il permet de nouveaux partenariats et pour 67% des MJC la PSJ a modifié le budget alloué à la jeunesse - l'agrément remplace souvent un autre financement tel que le FPT (appel projet Fond Public et Territoire) notamment.

Zone d'implantation



Bilan Moi et les autres

Le déploiement de Moi et les autres a qui a débuté en 2020, s'est poursuivi en 2022. Cette exposition à l'attention des enfants et des parents vise à les faire réfléchir sur les questions de discriminations, de préjugés et continue d'interpeller les enfants sur les questions de discriminations, de préjugés, d'altérité, de solidarité ou encore sur les droits des enfants.

« Moi et les autres » en chiffres

L'outil a concerné 2298 personnes dont 2112 enfants de primaire et 186 parents et professionnelles et professionnelles

Les deux modules les plus utilisés sont « Solidarités » et « Droits de l'enfant ». Les structures et animatrices et animateurs qui ont utilisé le kit d'animation de « Moi et les autres » ont globalement apprécié l'outil : Pour les Fédérations Régionales, il permet de se positionner sur le territoire régional (et parfois même au-delà !) en tant que partenaire majeur susceptible de proposer des réponses aux grands enjeux de société. La diversité de nos différents outils pédagogiques offre aux actrices et acteurs locaux une variété de contenus large, et adaptée aux besoins de chaque structure. Ces outils constituent parfois des leviers pour développer des relations avec de nouveaux partenaires locaux.

La conception des outils, basée sur des observations de terrain, leur dimension éducative et leur esthétique permet de donner de la visibilité et de la lisibilité aux actions fédérales. L'influence des outils est pour le moment plus grande auprès des partenaires externes qu'auprès des structures d'origine. Les différents axes de nos actions ont été l'occasion de former des professionnelles et professionnels dans des domaines variés, et leur a donné des clés pour animer des débats sur les droits de l'enfant, la solidarité, l'éducation aux médias et à l'information, la discrimination, etc. au sein de leurs structures et auprès de leurs publics. Les structures locales ont principale-

ment utilisé « Moi et les autres » pour renforcer les liens avec leurs partenaires et avec les établissements scolaires. La mise en place de l'exposition a permis aux familles, aux jeunes et aux enfants d'occuper davantage l'espace public. L'outil permet de créer une dynamique dans le territoire autour des questions de tolérance, d'ouverture d'esprit et favorise la création d'espaces d'échanges avec le public et de débats autour de sujets sensibles (discrimination, manipulation, égalité, harcèlement...) Ceci (re)positionne ainsi les associations dans leur capacité à animer sur le terrain des séquences d'échanges et de débats autour de sujets d'actualité. Il s'agit d'une plus-value pour les associations qui (re)tissent des partenariats avec les autres acteurs (Ville, Éducation Nationale, Prévention...) du territoire local. Les expositions permettent d'ouvrir l'éventail des activités proposées dans les structures à un public beaucoup plus large, de 6 ans à l'âge adulte. Nos différents outils pédagogiques offrent un espace d'échange et de débats avec les adultes, les jeunes et les enfants.

Les outils pédagogiques permettent aux animateurs et animatrices d'acquérir des connaissances supplémentaires et d'aborder des notions parfois peu maîtrisées mais fondamentales. Les différentes expositions les aident à se familiariser avec une méthodologie adaptée aux publics.

L'exposition a été animée dans 27 structures par 69 intervenants et intervenantes pour un nombre total de 173 séances d'animation.

Sur les structures accueillantes :

- 9 structures se trouvent en QPV
- 5 structures se trouvent en zone urbaine ou périurbaine
- 13 structures se trouvent en zone rurale

Dans certains cas, le déploiement de l'outil a permis également la mise en place d'animations supplémentaires comme le théâtre forum sur le harcèlement scolaire. Des actions en transversalité, menées dans différentes structures autour des droits de l'enfant ont été également organisées.



Témoignage d'enseignants

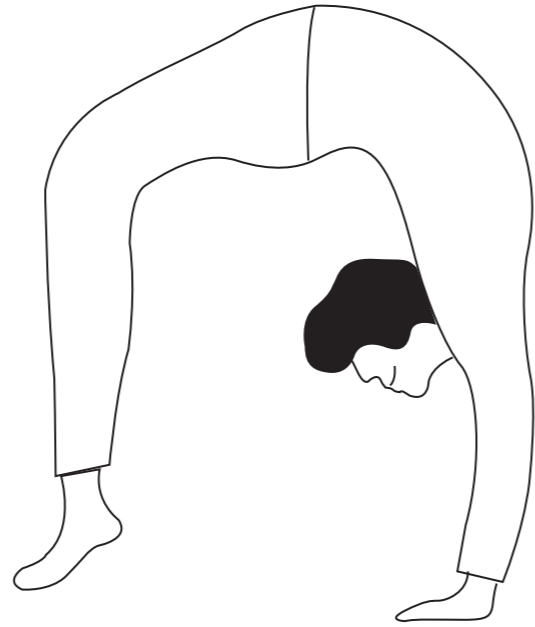
C'est un outil innovant et ludique pour intervenir auprès des enfants et des familles. Une exposition très enrichissante qui permet de travailler avec les enfants sur la prévention et l'éducation à la coopération, les droits de l'enfant, à la solidarité et les préjugés. »



Témoignages d'enfants

Nous avons de très nombreux points communs. »

CAP VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE



Les participants et participantes ont pu débattre des enjeux de la transition écologique.



VISITEZ LE SITE !



Zoom : La MJC A L'AN VERT - Une déclinaison francilienne

Né en Occitanie, le projet des MJC à l'An Vert se développe dans le réseau. Les 11 et 12 juillet, la MJC Louis Le-page de Nogent-sur-Marne (94) organisait, à son tour, un joyeux rassemblement des MJC à l'An Vert ! Pendant 2 jours, les participants et participantes ont pu débattre des enjeux de la transition écologique, partager des expérimentations et trouver des solutions pour ancrer pleinement les MJC dans la lutte contre le changement climatique...

Le mardi 12 juillet 2022, dans le cadre de cet événement, la MJC Nogent a accueilli la projection du film documentaire « Que portez-vous ? ». Ce film est conçu et réalisé par les volontaires européens et européennes qui, depuis octobre 2021, se sont engagé.e.s dans des missions solidaires auprès de la FRMJC en Ile-de-France et de structures partenaires par le biais du dispositif du Corps Européen de Solidarité. Il s'agit de Paula et Ferdinand d'Allemagne, Carla et Nazah d'Espagne, et Frederica d'Italie.



RETROUVEZ LE FILM !





Outiller le réseau sur la transition écologique : Chez Fraise

Après Non à la Haine, Moi et les autres et Des-Infox, MJC de France s'est lancé en 2022 dans la conception d'un nouvel outil pédagogique. La thématique choisie est celle de la transition écologique vue par le prisme de l'alimentation et de la culture scientifique. Nous avons choisi ce sujet au regard de l'enjeu vital qu'il revêt dans la continuité de la Charte des MJC Vertes.

MJC de France s'est appuyé sur les savoir-faire et l'expertise de son réseau. Aussi, nous avons demandé à la FRMJC Centre-Val de Loire - qui développe et déploie depuis de nombreuses années des expositions scientifiques - de porter une partie de la conception du projet. D'autres acteurs du réseau sont également mobilisés, la FRMJC Île-de-France et le CPA Lathus en Nouvelle-Aquitaine.

Le thème de l'alimentation nous est venu naturellement. La FRMJC CVL voulait travailler sur les Objectifs de Développement Durable, mais cela était trop vaste. Nous avons donc cherché à trouver dans ces objectifs une thématique précise qui permettait de traiter la question de la transition écologique de manière globale. L'alimentation en

est une. Et il faut dire que dans les MJC... nous aimons bien manger et en parler. Préparez vos casseroles, Chez Fraise arrivera en 2023 !

Pourquoi Chez Fraise ?

Parce que la Fraise

nous semblait un fruit consensuel. Peu de gens n'aiment pas.

Parce que la Fraise

d'un point de vue écologique - est un fruit ambivalent. Qui ne pose pas de problème en été lorsqu'elle a été mangée après avoir été directement cueillie, mais qui peut vite avoir un bilan carbone désastreux lorsqu'elle est mangée en hiver, dans une barquette plastique et qu'elle vient de l'autre bout du monde.

Parce que cela

est une référence à une tradition de la gastronomie / restauration française d'avoir des restaurants qui s'appellent « Chez Léon », « Chez Maxime », etc.

Il ne s'agissait pas de travailler sur l'élaboration d'un menu mais de réfléchir plus globalement à l'alimentation. L'idée étant que les jeunes se posent la question de l'incidence écologique de ce qu'il y a dans leurs assiettes, et qu'ils et elles comprennent qu'il y a des démarches alimentaires qui sont plus vertueuses que d'autres.

Le restaurant est un prétexte pour répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi mangeons-nous ?
- Comment mangeons-nous ?

Où nous nous apercevons qu'il est question d'énergie. Nous mangeons avant tout pour alimenter notre corps en énergie.



Préparez vos casseroles, Chez Fraise arrivera en 2023 !

Ce qui est vital. Et pour manger, nous puisons dans des ressources et cela se fait avec de l'énergie, naturelle (les muscles humains) ou artificielle (le moteur d'un tracteur). Dans les innombrables facteurs pour réussir la transition écologique, celui de l'énergie est central.

Objectifs pédagogiques

Il s'agissait de faire en sorte que les publics prennent conscience que la question de l'alimentation est intimement liée à la transition écologique et que cela peut s'expliquer par des connaissances scientifiques. L'autre objectif était de donner des moyens de compréhension pour que les personnes puissent s'organiser et agir ensuite.



LES REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES ET ASSOCIATIVES

La CMJCF s'implique au quotidien pour défendre l'éducation populaire et plus particulièrement le projet des MJC. Les liens institutionnels et partenariaux que nous développons, participent à la fois à la co-construction des politiques publiques, à développer des coopérations et à la reconnaissance et au développement des MJC au sein de leur territoire d'intervention.

Représentations inter-associatives



COMITÉ POUR LES RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Coordination de 75 associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire (JEP). Espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des politiques publiques, il porte la voix du secteur JEP au niveau national et européen.

Le Cnajep est également le Conseil National de la Jeunesse Français.

- Vice-présidence Europe
- Membre du Bureau et du Comité Exécutif d'Animation (CEA)
- Membre des Commissions Éducation populaire, Europe/International, Commission Jeunesse
- Membre des Groupes d'appui Culture, Engagement
- Membre du Groupe National de Travail du Dialogue Structuré Provox



L'ANACEJ réunit des associations et des collectivités locales mobilisées en faveur de la concertation et la participation des enfants et des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et elle les accompagne dans la mise en place de dispositifs participatifs à l'intention des enfants et des jeunes...

- Vice-présidence du Conseil d'Administration
- Membre des Groupes de travail sur la coopération entre les collectivités locales et les associations d'éducation populaire, la place des jeunes dans la démocratie et la préparation du congrès des 20 ans de l'ANACEJ



RÉSEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

Le RNJA permet à de jeunes mineur-es de se constituer en JA et de monter leur association en bénéficiant d'un encadrement local (Relais départementaux et Accompagnateurs locaux) et nationaux (via les groupes de travail du RNJA). Cette association est constituée par : la Ligue de l'enseignement, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, la Confédération des MJC de France, « Jets d'encre » (association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune), d'un collège des Juniors Associations et d'un collège de personnalités qualifiées.

- Vice-présidence



EX-CONSEIL NATIONAL DES EMPLOYEURS D'AVENIR BRANCHE ANIMATION

Hexopée (ex-CNEA) est le syndicat d'employeurs des acteurs de l'animation, du sport, du tourisme social et familial et des foyers et services pour jeunes travailleurs. Il est membre de l'Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire et rassemble 12 000 structures adhérentes.

- Membre du Conseil d'Administration
- Membre de la Commission spéciale



COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION

La Commission Paritaire Nationale Emploi, Formation (CPNEF) est l'instance paritaire chargée de définir la politique de branche en matière de formation professionnelle et d'emploi en réponse aux besoins en compétences des centres sociaux, des associations de développement social local et des structures d'accueil jeunes enfants.

- Membre du collège employeur



JEUNESSE AU PLEIN AIR

La JPA milite pour le départ de tous les enfants en vacances en soutenant financièrement leur départ. Elle assure également une activité de veille et d'information sur le secteur des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. Enfin, elle agit auprès des pouvoirs publics pour que les colonies de vacances et les centres de loisirs soient reconnus comme des temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et des familles.

- Membre adhérent



ALLIANCE SCIENCES ET SOCIÉTÉ

Alliss agit pour favoriser la coopération entre le tiers secteur de la recherche et les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche.

- Membre adhérent

Représentations institutionnelles



FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Co-géré par l'Etat et les associations d'éducation populaire, le FONJEP œuvre à développer l'emploi dans le champ associatif et accompagner les associations dans la mise en œuvre de leurs projets en encourageant les coopérations.

- Présidence
- Co-présidence du comité de pilotage sur les modèles socio-économiques et de la commission des délégués territoriaux



CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES DE JEUNESSE

CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES DE JEUNESSE

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), placé auprès du Premier ministre, est un espace de concertation, de débat et de production au service des politiques publiques de jeunesse dans toutes leurs dimensions. Il contribue à leur coordination et à leur évaluation et au dialogue entre les acteurs concernés.

- Membre des Commissions Education populaire et Insertion des Jeunes
- Membre du groupe Formation spécialisée pour l'agrément des associations au titre des activités JEP au COJ



COMITÉS PARTENARIAUX DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Les comités partenariaux enfance-jeunesse et AVS se composent de représentant-es permanent-es de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), de partenaires institutionnels et associatifs.

- Membre des COPART Enfance-Jeunesse et AVS



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Les membres du Comité Stratégique assistent le Conseil d'administration de l'agence et lui propose des orientations. La CMJCF est membre du comité depuis 2015 et elle a participé à plusieurs groupes de travail dont la thématique est fixée en fonction des orientations stratégiques, du plan d'action et des priorités fixées au Service Civique.

- Membre du Comité stratégique de l'ASC
- Membre des groupes de travail sur l'auto-évaluation et le développement du Service Civique pour les mineurs

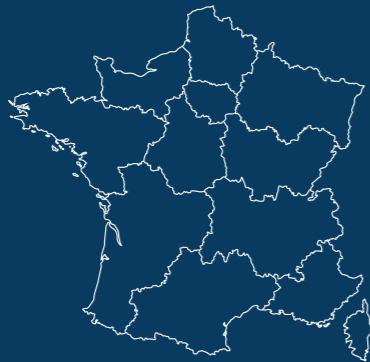


FORUM CIVIQUE EUROPÉEN

Le Forum Civique Européen (FCE) est un réseau transnational qui rassemble une centaine d'associations et d'ONG à travers toute l'Europe et qui travaille activement pour favoriser une appropriation civique et populaire de l'Europe. Le FCE est un interlocuteur privilégié des institutions européennes pour le dialogue avec la Société Civile.

- Membre adhérent

CONTACTS



Plateforme Régionale AURA des MJC

10, rue du Palais
42210 Feurs

Coprésidents et coprésidentes:

Marie-Françoise DEHARO
Pierre-Jean DUBOSSON
Marie GAZANIOL
Didier PERRIER
Eric RAILLARD

Coordinateur régional :

Timothée LESCOT,
coordinateur régional
coordination@mjc-aura.org

www.mjc-aura.org

FRMJC Bourgogne- Franche-Comté

22 rue du Tire Pesseau
21000 Dijon

Président :

Pierre VIAN

Directrice régionale :

Sandrine CARBONEL
scarbonel@frmjc.org

<http://bourgogne-franche-comte.frmjc.org>

FRMJC Bretagne et Pays de la Loire

5 rue de Lorraine
35000 Rennes

Présidente :

Marcella SORCI

Directrice régionale :

Corinne LE FUSTEC
corinne.lefustec@frmjcbretagne.org

www.frmjcbretagne.org

FRMJC Centre Val de Loire

78 rue du Faubourg St Jean
45000 Orléans

Présidente :

Sonia FORT

Directeur régional :

Yoann ALBA
direction@frmjccentre.org

www.frmjccentre.org

FDMJC Alsace/Grand-Est

8, rue du Maire François Nuss
67118 Geispolsheim

Président :

Thierry BOS

Directeur régional :

Piero CALVISI
piero.calvisi@fdmjc-alsace.fr

www.fdmjc-alsace.fr

FRMJC Champagne-Ardenne/ Grand-Est

43 esplanade Eisenhower
51100 Reims

Président :

Jean-Paul HUBERT

Directeur régional :

Michaël BOUILLON
m.bouillon-fdmjcaube@orange.fr

www.frmjcca.com

FRMJC Lorraine/ Grand-Est

27, rue de la République
54000 Nancy

Président :

Jean-Yves MACÉ

Directrice régionale :

Marie-Andrée REGARD-THOUVEIN
direction@frmjclorraine.org

www.frmjclorraine.org

Coordination des MJC en Hauts-de-France

5, Boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin

Président :

Michel DELCOUR

Directeur régional :

Laurent TOULMONDE
laurenttoulmonde@cmjc-hdf.fr

FRMJC Ile-de-France

10, rue Duvergier
75019 Paris

Présidente :

Carole SPRANG

Délégués régionaux :

Estelle VERDIER
everdier@mjcidf.org

Yvan PAVIS
yparis@mjcidf.org

www.mjcidf.org

Réseau des MJC Normandes

Espace Claudie André Deshays
42 rue des Chouquettes
76190 Yvetot

Président :

Michaël BLONDEL

Directeur régional :

Vincent BINET
direction@rmjcn.fr

www.reseau-mjc-normandie.fr

Association normande des MJC

MJC Fécamp
5, rue Théagène Boufart
76400 Fécamp

Présidente :

Nathalie LEMIEUX

Directeur :

Vincent OUDOT
mjcfechamp.direction@gmail.com

FRMJC Nouvelle-Aquitaine

Résidence Mozart
24 avenue de l'Europe
86000 Poitiers

Président :

Marc LOUBAUD

Directrice régionale :

Anita MADAVANE
direction@frmjcna.fr

<https://frmjcna.fr>

FRMJC Occitanie

151 bis chemin
de la Salade Ponsan
31400 Toulouse

Présidente :

Sylvie BARBERAN

Directeurs régionaux :

Jacques LE MONTAGNER
lemontagner@frmjc-occitanie.net

Daniel JEAN-PIERRE
jeanpierre@frmjc-occitanie.net

frmjc-occitanie.net

Animation et Développement Local PACA

c/o AFPA
Avenue Félix Gouin
13800 Istres

Président :

Olivier COMBANIÈRE

Directrice régionale :

Maïka SEGUIN
m.seguin@adl-mjcpaca.com

<http://adl-mjcpaca.com/>

FRMJC Méditerranée

24 Boulevard de la République
13100 Aix en Provence

Président :

André BINET

Directrice régionale :

Marlène PERRAUD
direction-mediterranee@frmjc.org



MJC DE FRANCE

168 bis rue Cardinet
75017 Paris

01 44 85 29 50
cmjcf@cmjcf.fr
www.cmjcf.fr

